UNION NATIONALE DES TRANSMISSIONS

(Association régie par la loi de 1901)
B.P. 7 - 94271 LE KREMLIN BICÊTRE
CCP PARIS 656-81 Y
Téléphone et Fax : 01 56 20 35 45
Site internet : www.unatrans.fr

Présidents d'Honneur
GCA (2S) Maurice VIROT
Col (H) Claude BOUTHILLIER

BUREAU

Président
Gal (2S) Daniel FRÉCHER
Tél/Fax : 01 34 46 03 11
E-mail : frecher_dan@orange.fr

Délégué général
Col (ER) Jacques HUG
Tél/Fax : 01 49 73 06 63
Tél local : 09 70 78 30 47
E-mail : jafrabru@orange.fr

Présidents adjoints
LCL (H) Roger LAFONTA
Tél : 01 47 34 41 29
E-mail : roger.lafonta@aliceadsl.fr
ADC (H) Bernard BREUILLER
Tél : 04 71 02 61 62

Secrétaire général
LTN (H) Jean LE NORCY
Tél : 01 47 50 05 31
E-mail : selymo@orange.fr

Secrétaires adjoints
CBA (ER) Michel CONGOST
Tél : 01 39 46 10 58
E-mail : mfxcongost@aol.com
Madame Jeannine ROLLIN
Tél : 01 48 89 48 93

Trésorier
LCL (H) Michel THOMAS
Tél : 01 64 09 43 34

Trésorier adjoint
SGC Christian BOUTRY
Tél : 01 41 43 25 18

Responsable Internet
Madame POIROT Danielle
danielle.poirot@free.fr

Comité de lecture
Gal (2S) Daniel FRÉCHER
Col (H) Philippe BIBAL
Tél : 01 42 08 03 71
E-mail : philippe.bibal@laposte.net
Col (ER) Jacques HUG
LCL (H) Roger LAFONTA
CBA (ER) Michel CONGOST
LTN (H) Jean LE NORCY
CBA (H) Joël POLAIRE
E-mail : j.polaire@free.fr

Infographes
Col (H) Philippe BIBAL
LCL (H) Roger LAFONTA

BULLETIN N°24 : Janvier2010

SOMMAIRE

Éditorial du président national Daniel FRECHER : (p. 3)

Des nouvelles de l'Arme : (p. 5)
- La DRAT :..... (p. 6)
- La BTAC..... (p. 6)
- Le Colombier du Mont Valérien :..... (p. 6)
- Les Régiments de l'Arme..... (p. 6)
- Intervention du Ministre des Armées à l'Assemblée Nationale..... (p. 7)
- Allocution du GA IRASTORZA à l'Université d'été de la Défense : ... (p. 13)
- Allocution du GCA FRESKO pour la St Gabriel : (p. 14)

Des nouvelles de l'UNATRANS : (p. 17)
- Des nouvelles de l'ANRAT :..... (p. 18)

Opinions et techniques :..... (p. 21)
- Nous avons besoin de réservistes (COL BOUTHILLIER)..... (p. 22)
- Quelle heure est-il ? (COL BIBAL AORT/RP) :..... (p. 23)
- La Légion Étrangère :..... (p. 26)
- La Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris :..... (p. 28)

Des nouvelles de nos associations : (p. 35)
- Amicale des Anciens du 53ème R.T. :..... (p. 36)
- Amicale Vosgienne des Anciens des Transmissions : (p. 37)
- Association des Officiers de Réserve des TRS./Région Parisienne : ... (p. 37)
- Association des Transmetteurs de l'Essonne :..... (p. 38)
- Association des Anciens de l'EAT :..... (p. 38)
- Amicale de la Guerre Électronique de l'Armée de Terre..... (p. 39)
- Amicale des Anciens du Génie et des Transmissions de la Meuse..... (p. 39)
- La Saint Maurice au Fort de Vincennes :..... (p. 40)

Carnet de l'UNATRANS :..... (p. 43)
- Carnet rose, carnet blanc, carnet gris (p. 44)

Histoire et témoignages :..... (p. 45)
- La Résistance du GCR et du STN 1940 - 1945 :..... (p. 46)

- Annuaire des présidents d'associations..... (p. 55)
- Bureau de l'UNATRANS..... (p. 56)

UNATRANS



Chers camarades et chers amis

En cette fin d'année 2009, et faisant suite aux différentes informations délivrées lors des conférences prononcées au dernier Congrès des Transmissions, il me semble opportun de faire un point de situation sur l'Arme des Transmissions de l'Armée de terre.

Cette dernière est constituée, encore aujourd'hui, de quatre composantes : tactique, stratégique ou fixe, formation, et guerre électronique. Elle représente globalement neuf régiments, un bataillon, une école, neuf compagnies de commandement et de transmissions, et une compagnie de guerre électronique. A noter que les compagnies dites « fixes » font partie des régiments de transmissions.

Après la dissolution du 41ème RT de Senlis survenue en juin dernier, elle va perdre d'ici à 2012 : le 18ème RT de Caen, le 42ème RT de Laval, le 43ème BT d'Orléans. Elle sera aussi impactée par le modèle DIRISI 2014 et par l'interarmisation du soutien général. Ainsi, les compagnies « fixes » disparaîtront des organigrammes des régiments de la Brigade de Transmissions et d'Appui au Commandement (BTAC) pour former l'essentiel des CIRISI : centres interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense. Ainsi, le « 8 », attaché au Mont-Valérien depuis sa création le 1er janvier 1913, devrait abandonner ce site prestigieux, berceau de la télégraphie militaire, pour donner son nom à un futur régiment de transmissions de la BTAC à Douai. Quant à l'ESAT (école supérieure et d'application des transmissions), elle a changé de nom. Après avoir abandonné dans son appellation, il y a quelques années, les mots « Armée de terre », elle vient de perdre cet été le mot « Supérieure » pour s'appeler « École des Transmissions ». Est-ce pour augurer qu'elle pourrait devenir officiellement une école interarmées ? (elle l'est déjà dans les faits). Est-ce pour augurer que, n'étant plus supérieure, elle ne délivrerait plus de diplômes d'ingénieur ?

Sans verser dans un pessimisme exagéré concernant l'Arme des Transmissions, je me dois de rappeler que, lors de notre dernier Congrès, certaines diapositives présentées laissaient présager la disparition même du mot « Transmissions » des appellations de certains de nos régiments. Cette présentation avait suscité d'ailleurs de vives réactions de la part des congressistes, et en particulier du « Père de l'Arme ». Je dois aussi rappeler que, dans l'École des Transmissions, le mot « SICMAN » a pris une bonne place et finira, si ce n'est déjà fait, par supplanter celui de « TRANSMETTEUR ».

L'Arme des Transmissions de l'Armée de terre et les Transmissions de la Défense continuent donc leur évolution, même dans leurs appellations. Celles-ci, liées à l'interarmisation, à la quasi disparition des réserves, à la suspension du service national, ont des effets importants quant au recrutement de nouveaux adhérents pour nos associations et amicales.

Pour préparer l'avenir de notre Union (l'Union de tous les Transmetteurs et des « SICMEN » de la Défense), il s'agit pour l'UNATRANS de se diriger rapidement et fermement vers son interarmisation. Nos camarades, transmetteurs ou télécommunicants de l'armée de l'air, l'ont bien compris, puisque, à leur initiative, ils ont fait les premiers pas vers un rapprochement de leur association (l'Association Nationale Air des Télécoms et du Contrôle aérien – ANATC, forte de plus de 700 adhérents) avec l'UNATRANS. Leur prochaine assemblée générale, courant 2010, devrait, je l'espère, concrétiser ce rapprochement qui va, j'en suis persuadé, dans le sens de l'histoire des transmissions et des SIC interarmées.

Pour terminer, je voudrais, à l'aube de la nouvelle année, souhaiter à tous les membres de l'UNATRANS, à leur famille, leurs parents et amis, ainsi qu'à tous les lecteurs de ce bulletin, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année, et leur adresser pour 2010 mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Général (2S) Daniel FRECHER
Président national de l'UNATRANS

NOUVELLES

DE

L'

A

R

M

E

DES NOUVELLES DE L'ARME

Délégation aux réserves de l'armée de Terre (DRAT)

Le Général DEFRETIN, qui commandait simultanément l'École des ORSEM et la DRAT, a rejoint la Sécurité Civile. Le Général THOMAS l'a remplacé à la tête de la DRAT le 1er août 2009.

Brigade de Transmissions et d'Appui au Commandement (BTAC)

Le Général Guy DELAMARRE a pris le commandement de la BTAC.

Le Colombier du Mont-Valérien

Lors du 26ème congrès des Transmissions qui s'est tenu à l'École Militaire les 3 et 4 juin dernier, il nous a été annoncé un budget de 250 à 300 millions d'euros pour les adaptations et les transformations de la DIRISI. On sait déjà, qu'après le 41ème RT, le 18ème RT, le 42ème RT, le bataillon de soutien de Bicêtre et même le 8ème RT doivent disparaître. Alors que deviennent les pigeons voyageurs dans tout cela ? C'est la question posée par le député Jean-Jacques CAUDELIER au ministre de la Défense le 12 mai 2009. La réponse a été publiée au JO du 30/06/2009, page 6462 :

Le 8ème régiment de transmissions, implanté au Mont-Valérien, à Suresnes (Hauts-de-Seine), est le dernier régiment européen détenteur et utilisateur d'un colombier militaire. Le fort du Mont-Valérien, également occupé par l'état-major européen et le centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des armées, est classé comme point sensible d'importance vitale de niveau 1. Il n'est pas concerné par les mesures de réorganisation de la défense mises en œuvre sur la période 2009-2014. Par conséquent, il n'est pas envisagé de céder ou de mettre à dispositions d'associations le colombier militaire du 8ème régiment de transmissions qui demeure utile aux besoins des armées.

Les Régiments de l'Arme

Régiment	Implantation	Chef de corps
8ème R.T.	Suresnes (92)	COL VESCO
18ème RT	Bretteville sur Odon (près de Caen – 14)	COL VITTE
28ème RT	Issoire (63)	COL ESTRELLA
40ème RT	Thionville (57)	LCL FOURMOND
42ème RT	Laval (53)	COL FOLLET
44ème RT	Mutzig (67)	COL LE MAIRE
48ème RT	Agen (47)	COL IACONO
53ème RT	Lunéville	LCL CHASSANG
54ème RT	Haguenau (67)	LCL BONNEMAISON
43ème BT	Orléans (45)	LCL MARIN

DIRISI Soutien Bicêtre (Fort du Kremlin-Bicêtre – 94)
Chef de corps : LCL GOUDILLON

École des Transmissions : Cesson-Sévigné (près de Rennes – 35)
Commandant l'École : Général LEFEUVRE
Chef de corps : COL BOSCA

Extraits de l'intervention de M. H. MORIN, ministre de la Défense, au cours du débat sur la Loi de programmation militaire (LPM) à l'Assemblée Nationale le 8 juin 2009.

« La Défense ! C'est la première raison d'être d'un Etat. Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même » disait le Général De Gaulle. Avec cette nouvelle Loi de programmation militaire, le Gouvernement prend ses responsabilités pour l'avenir. Ce texte, si vous l'adoptez, permettra à notre pays de demeurer une puissance capable de peser sur la scène internationale, car s'appuyant sur un outil militaire crédible.

Ce texte est en effet ambitieux, cohérent, sincère et il propose une approche globale.

Ambitieux. C'est la première étape d'un effort de 377 Md € pour la Défense d'ici à 2020 :

- sur la période 2009-2014, 186 Md € seront affectés à la mission « défense », dont 102 Md € pour l'équipement des forces. Ainsi, en 2014, les dépenses d'équipement représenteront 17,6 Md €, contre 15,4 Md € en 2008 ;
- le budget sera stable en volume les trois premières années, puis il progressera de 1% par an les années suivantes ;
- les économies générées par notre réforme seront intégralement reversées à la Défense, ce qui en fait une exception au sein de l'Etat et une priorité politique ;

Cohérent. Il respecte les orientations stratégiques déterminées et définies par le Livre Blanc, qui a été approuvé par le Président de la République.

Cette LPM est probablement pour la première fois l'expression la plus achevée d'une analyse de nos besoins capacitaires déclinée ensuite en choix d'équipements par armée. Elle n'est en aucun cas la consolidation des demandes de chaque Etat-major.

Sincère. Le périmètre de cette programmation exclut tout « bourrage », c'est-à-dire le financement de dépenses étrangères à la Défense. Le mode de financement des opérations extérieures évolue : la provision en loi de finances initiale sera majorée à 570 M€ en 2010, et jusqu'à 630 M€ en 2011, alors que le complément éventuel sera désormais couvert par la réserve de précaution interministérielle.

Enfin, ce texte présente une approche globale. Il contient en effet un certain nombre de dispositions législatives qui, en modifiant l'ordonnance de 1959, actualise les attributions des membres du Gouvernement en matière de défense et de sécurité nationale. La loi crée en particulier un Conseil de défense et de sécurité nationale autour du Président de la République.

La LPM permettra de donner un cadre juridique qui facilitera le développement européen de DCNS et qui permettra la réorganisation de SNPE.

Le premier ennemi de la Défense, c'est l'immobilisme, c'est la force de l'habitude. Une Défense qui n'évolue pas, c'est une Défense qui est menacée, et notre pays l'a chèrement payé dans son histoire.

Depuis deux ans, la majorité a lancé un mouvement qui est le plus important que la Défense ait connu depuis la professionnalisation des armées. Depuis deux ans, nous adaptons notre stratégie, notre fonctionnement, notre organisation aux réalités du monde d'aujourd'hui et de demain.

Et la LPM est la clef de voûte de ce mouvement de réforme que je veux vous rappeler.

I] Nous avons tout d'abord défini une nouvelle stratégie de défense et de sécurité nationale : c'est le Livre Blanc, que vous avez adopté il y a un an.

Il s'agit de notre feuille de route.

La dissuasion reste « l'assurance-vie » de la nation : notre effort est donc maintenu dans ce domaine. Et pour le renforcer, nous développons un programme d'alerte avancée qui sera pleinement opérationnel en 2020.

Face aux nouvelles menaces comme le terrorisme, la prolifération, les menaces chimiques, bactériologiques, ou les cyber-attaques, le renseignement est notre première protection.

Nous allons donc développer la nouvelle fonction stratégique « connaissance-anticipation ». Cela passe notamment :

- par la création de 700 postes dans les services de renseignement,

- le lancement avec les Européens du programme MUSIS, qui succèdera au programme HELIOS, ou le lancement du satellite d'écoute électromagnétique CERES ;

- et le développement du drone moyenne altitude longue endurance, MALE, pour lequel les choix techniques et industriels ne sont pas encore arrêtés.

Ensuite, le Livre Blanc identifie un nouvel arc de crise, allant de la Mauritanie au Pakistan. Pour y répondre, nous devons renforcer nos capacités d'intervention. Pour cela :

- notre aviation de combat sera pleinement polyvalente grâce à l'arrivée du Rafale dans sa version F3, qui se substitue progressivement aux flottes vieillissantes et coûteuses en entretien comme le Mirage F1 ;

- nous disposerons à terme d'un parc de 18 frégates de premier rang, avec l'admission au service actif des deux frégates Horizon en 2009 et 2010, et des FREMM à partir de 2012 ;

- les sous-marins nucléaires d'attaque seront progressivement remplacés à partir de 2017 par le Barracuda qui sera armé du missile de croisière naval ;

- enfin nos troupes accueillent leurs premiers VBCI. Elles en recevront plus de 550 sur la période.

- dans le domaine aéroterrestre, 23 hélicoptères NH 90 en version terrestre seront livrés entre 2011 et 2014 et 24 Cougar seront rénovés.

S'agissant des crédits d'entretien du matériel, en 2008 comme en 2009, ils ont permis :

- en métropole, de préserver, certes difficilement, mais de préserver le taux d'activité et le niveau d'entraînement des forces dans le respect des contrats opérationnels des armées ;

- en OPEX, de répondre aux besoins opérationnels avec des taux de disponibilité excellents.

Les objectifs de disponibilité du matériel sont globalement tenus. Cependant, il ne faut pas s'en cacher, la situation demeure fragile et des points de préoccupation surgissent régulièrement sur tel ou tel parc. Clé de notre efficacité opérationnelle et du moral de nos armées, le maintien en condition opérationnelle nécessite un effort financier soutenu et régulier.

La LFI 2009 augmente encore la ressource consacrée à l'entretien programmé des matériels (EPM) de 8% par rapport à 2008, la portant de 2,7 Md€ à 2,9 Md€ (hors dissuasion).

Pendant la durée de la LPM, la dotation se stabilisera en volume autour de 3 Md € alors même que le format de nos armées se réduira.

Je sais que nos matériels sont très sollicités, que certains vieillissent, devenant de plus en plus difficiles à entretenir, tandis que les matériels les plus récents ont des coûts de possession nettement plus élevés que les matériels précédents. L'heure de vol du Tigre, c'est par exemple 10 fois l'heure de vol de la Gazelle.

Mais la problématique du maintien en condition opérationnelle, ce n'est pas seulement une question d'argent. La preuve c'est que nous avons ajouté en cumulé sur la précédente LPM plus d'1,5 Md € alors que la disponibilité n'est pas encore satisfaisante, même si elle s'était améliorée.

La problématique d'amélioration de la disponibilité passe donc aussi par une réforme d'organisation et de structure. Cela implique:

- la montée en puissance du service industriel de l'aéronautique, le SIAé, créé début 2008 ;

- ainsi que la politique de gestion et d'emploi des parcs (PEGP) au sein de l'armée de terre, qui en permettant le regroupement géographique des parcs selon leur emploi (entraînement, instruction, stockage, OPEX) permet d'en optimiser le soutien par une gestion dynamique du besoin ;

- la création début 2010 d'un service de soutien responsable de coordonner le MCO de l'ensemble du matériel terrestre des armées et services (la SIMMT et le frère jumeau du SIAé pour le matériel terrestre, le SMITER) ;

- l'extension des nouveaux modes de contractualisation, plus globaux, avec les industriels de défense (DCNS, NEXTER…) ;

- le développement du contrôle de gestion sur toute la filière.

Enfin, le Livre Blanc rappelle que pour répondre aux nouveaux défis, nos armées sont amenées à intervenir le plus souvent en coalition. Nous devons être capables d'agir ensemble : c'est l'interopérabilité qui s'améliore.

Mais nous avons avec nos partenaires européens et atlantiques bien plus que des intérêts communs et les cérémonies du 6 juin nous l'ont rappelé : nous avons un destin commun.

Avec la présidence française de l'UE, nous avons relancé l'Europe de la Défense autour de projets concrets, comme la mise en œuvre d'un « Erasmus militaire » pour les officiers, la constitution d'un groupe aéronaval européen, la création d'une flotte européenne de transport, des programmes de recherche confiés à l'Agence Européenne de Défense ou encore la constitution d'un réseau de surveillance maritime des côtes européennes.

Cette défense européenne doit nous permettre de pouvoir mener des opérations militaires autonomes, d'envergure significative. Et cette autonomie n'est pas concurrente de l'Alliance Atlantique, bien au contraire : elle la renforce.

II] De ces nouvelles priorités découle une nouvelle organisation du ministère.

Ce changement d'organisation est, de l'avis général, aussi ambitieux que celui conduit en 1882 qui avait mis le soutien sous la responsabilité du commandement.

La gouvernance du ministère a été profondément renouvelée.

J'ai voulu un nouveau décret d'organisation se substituant aux décrets de 2005. Il est à l'heure actuelle examiné par le Conseil d'Etat. Il permettra un fonctionnement plus intégré et il consolide, sous l'autorité du ministre, les responsabilités du chef d'état-major des armées vis-à-vis des trois armées, notamment dans les domaines de la planification, de la programmation et du soutien.

Symbole de cette nouvelle gouvernance, les états-majors et les directions d'administration centrale seront regroupés sur un site unique à Balard, d'ici la fin 2014. La procédure de mise en concurrence a été lancée et les travaux préparatoires sur le site vont démarrer.

De plus, les soutiens et l'administration générale sont désormais rationalisés.

Dans ce but, nous avons lancé pas moins de 38 chantiers, comme la réforme des achats qui seront en grande partie centralisés comme dans toute grande organisation moderne (15 millions d'économie ont déjà été réalisés en 2008, 60 millions sont attendus en 2009), la modernisation des structures de paye des personnels, l'externalisation d'un certain nombre de fonctions de soutien, la simplification et la réduction des échelons intermédiaires, la mutualisation des plates-formes logistiques, ou encore la création d'une Agence interarmées de Reconversion du personnel.

La réunification des centres de recrutement est déjà effective.

C'est terminé le temps où un jeune qui voulait s'engager devait, dans la même ville, courir de bureaux en bureaux pour choisir son armée et son métier. Désormais, il trouve dans un lieu unique, le CIRFA (Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées), toutes les informations dont il a besoin sur les différents métiers proposés par nos armées.

Parallèlement, nous avons lancé une réforme profonde de nos systèmes d'information.

Nous y consacrons chaque année 1,5 Md €. Il n'est plus possible que chaque entité développe ses propres systèmes. Aujourd'hui, nous avons par exemple 15 messageries différentes. Les systèmes de gestion des ressources humaines, qui se comptaient par dizaines, vont être réduits à 5 en 2010 pour aller ensuite vers un système unique.

Tout en améliorant la qualité du service, nous pouvons économiser, selon nos calculs, plusieurs centaines de millions d'euros chaque année.

Pour avancer plus vite dans cette voie, j'ai renforcé la direction générale des systèmes d'information du ministère, qui m'est directement rattachée et qui ne sera plus seulement chargée de préconisations mais qui disposera aussi du budget de la fonction informatique.

La conséquence de cette nouvelle organisation comme des nouvelles priorités stratégiques, c'est une nouvelle carte militaire, que j'ai présentée l'été dernier.

On me disait que c'était impossible et que c'était la jacquerie assurée dans nos provinces.

Nous l'avons fait grâce à une concertation extrêmement poussée, même si je ne sous-estime pas les difficultés, et permettez-moi à cette occasion de saluer l'esprit de responsabilité des élus et de les remercier pour l'aide qu'ils apportent au succès de cette réforme d'envergure.

Les premiers projets de reprise des sites et de redynamisation économique sont d'ailleurs lancés.

Cette densification de nos implantations est aussi le fruit de nos choix d'équipements.

Un seul exemple : le Rafale. Décidée au milieu des années 1980, la mise en service opérationnel de ce chasseur polyvalent nous permet de resserrer le format de la flotte des avions de combat. Nous avions 450 avions en ligne dans l'Armée de l'Air, et nous projetions d'avoir 234 chasseurs polyvalents, pour le même résultat.

La conséquence, c'est que nous avons besoin, bien entendu, de moins de bases aériennes.

Cette nouvelle carte militaire est aussi le résultat de l'interarmisation et de la mutualisation des soutiens et de l'administration générale, qui s'appuient sur le concept des bases de défense.

Les 11 bases de défense expérimentales créées début 2009 regroupent au total 50 000 personnes. Leur soutien est assuré par 6 000 civils et militaires qui ont été transférés de leurs armées respectives vers la nouvelle chaîne interarmées du soutien. Au bout de seulement quelques mois, l'expérimentation est déjà riche d'enseignements.

L'idée initiale en ressort renforcée : les gains potentiels issus de la mutualisation du soutien sont très importants.

L'évolution des mentalités et des cultures depuis un an est sensible et elle a permis, pour certains chantiers, d'accélérer les calendriers de mise en œuvre :

- la fusion des trois commissariats d'armées sera finalement réalisée début 2010 ;
- la généralisation des bases de défense se fera courant 2011.

Dans les deux cas, c'est deux ans plus tôt que prévu.

Cet immense mouvement, je suis conscient qu'il représente un effort important pour la Défense et pour les hommes et les femmes qui la servent. Mais c'est la clé de la modernisation de nos armés. Il est donc assorti d'un plan massif d'accompagnement pour tous les personnels.

Ce sont 140 millions d'euros par an de mesures d'aides au départ, à la mobilité et à la formation pour le personnel du ministère : par exemple, l'attribution de pécule pour les militaires ou d'indemnités de départ volontaires pour les ouvriers et les fonctionnaires, ou encore le dispositif d'aide à la mobilité des conjoints. C'est un effort qui n'a pas d'équivalent dans le reste de la fonction publique.

Vous le savez, tous les systèmes d'armes que nous développons ne vaudront que par le « système d'hommes » qui les sert.

Nous devons donc garantir aux femmes et aux hommes de la Défense les meilleures conditions matérielles, organisationnelles et financières possibles pour assurer leurs missions.

C'est pour cela que nous faisons un effort considérable sur le logement. J'ai renégocié la convention avec la SNI sur les logements domaniaux, ce qui a permis d'obtenir le paiement d'une soulte de 220 M€ par cette société. Cela nous permet d'affecter plus d'argent aux programmes de logement et d'améliorer leur entretien. Les crédits affectés au logement sont ainsi passés de 80 à 100 M€ par an.

Le parc domanial de la Défense doit en effet évoluer avec la société.

Désormais, l'éligibilité au logement est par exemple ouverte :

- aux personnels pacsés depuis plus de trois ans ;
- aux personnels militaires ayant la garde alternée ou un droit de visite pour leurs enfants encore en âge d'éducation.

En matière de logement, nous menons une politique active. Il ne sert à rien de conserver un parc obsolète ou mal situé. Nous nous séparons donc des logements vacants – il y en avait plus d'un millier -, pour en acquérir là où sont réellement nos besoins. Je pense en particulier à Toulon ou à la région Ile-de-France, où le marché immobilier est particulièrement tendu.

En tout, entre 2009 et 2011, nous attendons la livraison de plus de 7000 logements.

Pour continuer d'attirer les meilleurs, en nombre suffisant, nous devons aussi leur offrir des perspectives.

Nous avons donc travaillé pour améliorer le recrutement et la gestion des carrières. Et nous avons consolidé la place des civils dans notre outil de défense : un nombre significatif d'entre eux par exemple commanderont un Groupement de soutien des bases de défense.

Par ailleurs, j'ai lancé un vaste chantier de revalorisation des grilles indiciaires des militaires ainsi que des mesures pour le personnel civil à due proportion de leur place dans la communauté de défense, comme le développement de la promotion interne. En tout, nous y consacrerons près de 350 M€.

Nous l'avons fait en 2008 pour les militaires du rang, les sergents et les seconds maîtres, nous poursuivons en 2009 avec les sergents-chefs, les maîtres, les sous-lieutenants, les lieutenants et les capitaines. Et tout sera achevé en 2011.

Selon les catégories, cette revalorisation, c'est entre un peu moins d'1 mois jusqu'à 3 mois de solde indiciaire en plus ; et cela en fonction des conclusions du rapport du Haut comité d'évaluation de la condition militaire qui avait proposé en février 2007 un plan reposant sur deux principes : le rattrapage par rapport à la fonction publique en uniforme, et le repyramidage en fonction des responsabilités.

III] Enfin, j'ai voulu une Défense qui s'intègre mieux à la vie de la société.

Vie économique, d'abord, en période de crise.

- Le ministère de la Défense, premier investisseur de l'Etat, est aussi le premier acteur du plan de relance. A l'heure où je vous parle, 1,1 milliard € sont déjà engagés. Ainsi, la commande du 3e BPC assure 25% du plan de charge des chantiers de Saint-Nazaire et 60 M€ ont déjà été payés à l'entreprise.

Au total, la Défense bénéficiera d'une enveloppe de 2,25 milliards sur deux ans, dont 1,75 milliard de crédits nouveaux qui figurent dans le collectif annoncé au début de l'année. C'est 44% des 4 milliards constitutifs de l'effort d'investissement de l'Etat.

Participer à la vie économique, c'est aussi développer le commerce extérieur, par les exportations.

C'est d'abord un engagement politique extrêmement fort du Chef de l'Etat, du Gouvernement et de l'ensemble de mon Ministère pour accompagner les efforts des industriels. Pour la Défense, 2008 a été la meilleure année depuis 2000, avec 6,4 Md € à l'export, contre 5,7 en 2007. Et j'ai bon espoir que nous fassions encore mieux en 2009 : nous nous battons chaque jour pour cela. Ce sont les gros programmes et les grands projets, ceux dont on parle dans les journaux, mais il y a aussi le quotidien qui assure notamment le plan de charge des PME.

J'ai donc lancé une vaste réforme du contrôle et du soutien en matière d'exportations pour faciliter la vie de nos industriels à l'export.

Quelques chiffres : il fallait en moyenne 80 jours pour traiter un dossier d'export, il en faut moins de 40 aujourd'hui. Nous avions 30% de dossiers ajournés, nous n'en avons plus que 7%. Et nous avons lancé les procédures globales d'autorisation.

Par ailleurs, dans les jours qui viennent, nous publierons le décret qui adopte la liste militaire de l'Union européenne. La liste des équipements sera ainsi harmonisée sur les dispositions européennes, alors que le texte actuel date de 20 ans. Cela facilitera l'exportation des composants non spécifiquement militaires entrant dans la fabrication des équipements.

J'ai aussi engagé un plan ambitieux en faveur des PME qui sont le substrat de notre industrie de défense, et surtout un trésor d'innovation et de réactivité.

Tous les dispositifs sont en place :

- nous avons créé un bureau spécifique au sein de la DGA afin d'améliorer l'information et l'accès aux marchés pour les PME qui n'ont pas les mêmes réseaux que les grands groupes ;
- les PME se sont aussi vu offrir un meilleur accès aux programmes de R&T ;
- enfin nous avons inséré dans les cahiers des charges des marchés publics d'armement des clauses favorisant la sous-traitance aux PME.

Néanmoins, on doit encore faire mieux.

J'ai donc lancé il y a un mois un nouveau dispositif de subvention pour les entreprises du secteur civil dont les sujets de recherche peuvent avoir un intérêt pour la Défense : le régime d'appui aux PME pour l'innovation duale – RAPID qui est doté de 10 M€.

Enfin, la Défense n'est pas un monde à part. Elle a le devoir de rester au plus près des préoccupations des Français.

J'ai donc voulu renforcer son ouverture sur la société :

- à travers le plan handicap du ministère : à mon arrivée, nous étions à moins de 5% de taux d'emplois de travailleurs handicapés, et j'ai fixé comme objectif d'atteindre les 6% légaux fin 2009. Nous y sommes un an avant l'échéance, et je veux aller plus loin. Nous avions du retard : nous aurons de l'avance. Après avoir recruté 250 personnes handicapées en 2009, nous en recruterons 180 en 2009 et 160 en 2011 ;
- Cette ouverture sur la société se traduit également par un ambitieux plan pour l'égalité des chances.

170 jeunes issus de familles de condition modeste sont d'ores et déjà scolarisés dans les collèges et lycées de la Défense. Ils bénéficient ainsi de l'accompagnement personnalisé et de l'excellence de nos établissements. Ils seront 380 à la rentrée prochaine, et 450 en 2010.

Dans le cadre de ce dispositif, nous avons ouvert des « classes-tampons » pour les jeunes motivés par les Grandes Ecoles militaires et qui bénéficient après le bac d'une année pour acquérir les connaissances, les codes et la culture, qui leur permettront ensuite dans les classes prépas d'être, au moment du concours, à armes égales avec les jeunes de milieux plus favorisés.

Ainsi, nos armées seront à l'image de notre République. Elles l'étaient pour les militaires du rang et les sous-officiers, elles le seront aussi chez les officiers. Par ailleurs, tous les ans et dès la rentrée prochaine, 150 jeunes pourront être accueillis par l'École des Mousses qui rouvre ses portes.

J'ai aussi mis en œuvre un plan d'actions sur l'environnement au sein du ministère :

- le bilan carbone de l'îlot Saint-Germain est décliné en actions concrètes ;

- nous avons effectué à l'automne dernier un audit environnemental complet de quatre sites pilotes : l'École Polytechnique, le camp de l'armée de terre de Mailly, la base aérienne d'Orléans-Bricy et le parc d'hydrocarbures du Lazaret, près de Toulon. A partir de cet audit, nous avons engagé une démarche environnementale exemplaire et complète, qui se traduira notamment par une mise aux normes de l'ensemble de nos installations.

- les nouvelles constructions intègrent désormais les standards Haute Performance environnementale,

- et nous favorisons dans notre politique d'achats les marchés permettant le développement de la filière éco-industrielle : je me rendrai par exemple dans les prochaines semaines à Istres pour inaugurer un vaste plan d'équipement de la base aérienne en panneaux solaires.

De plus, le démantèlement et la déconstruction des équipements militaires réformés - navires et avions notamment - font l'objet d'une ligne budgétaire spécifique et les besoins estimés sont couverts pour les six prochaines années, soit 100 M€.

De même, la revalorisation des sites militaires après exploitation, comme Hao, est inscrite dans notre plan de financement pour les années à venir.

Par ailleurs, nous avons besoin d'avoir un enseignement à la hauteur de la réputation de nos armées et de notre Défense. Je souhaite donc la création d'un grand pôle universitaire, scientifique et de recherche stratégique sur les questions de défense. La fusion de l'IHEDN et du CHEAr, ainsi que la création de l'IRSEM sont un premier pas pour ce projet.

Je compte avancer rapidement sur ce dossier.

Enfin, j'ai l'immense fierté d'avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale un projet de loi visant à indemniser les victimes des essais nucléaires français. Ce texte permettra à la France d'être en paix avec elle-même, et d'être au diapason avec ce qui se fait déjà en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Cette LPM qui est débattue aujourd'hui s'inscrit dans un vaste mouvement de réforme. Cependant les fondements de la culture militaire, de la culture de défense demeurent intangibles : le dévouement, la disponibilité, le courage, l'esprit d'initiative et le sens de l'action collective.

Notre outil de Défense ne serait rien sans la qualité des femmes et des hommes, civils comme militaires, qui le servent quotidiennement et je veux à cet instant leur rendre hommage. Par leurs efforts, par leur volonté, par leur amour de la France, par leur professionnalisme, ils montrent aux Français combien ils peuvent être fiers de leur défense, combien ils peuvent compter sur leurs armées.

Cette LPM n'est pas seulement le dernier volet d'une vaste réforme de la Défense, elle est aussi la clé de voûte d'un projet qui engage notre responsabilité envers les générations futures : construire une Défense au service de la sécurité des Français et de la paix mondiale, une Défense au service des valeurs de notre pays pleinement engagé dans la construction d'une Europe politique.

ALLOCUTION DU GÉNÉRAL D'ARMÉE ELRICK IRASTORZA, CEMAT,

à l'occasion de la démonstration dynamique de l'Université d'été de la Défense, le 10 septembre 2009 à Fontevraud

Mesdames, messieurs

Je suis très heureux de vous accueillir au camp de Fontevraud, en ouverture de l'université d'été de la Défense.

Mais nous aurons tout d'abord une pensée pour le sergent ROUSSELLE et le caporal-chef NAGUIN, tombés en Afghanistan, auxquels la nation rendra hommage demain à Vannes. Nous y associerons nos 8 blessés, dont je suis heureux de vous annoncer la sortie de 6 d'entre eux de l'hôpital.

La présentation des capacités des armées, cette année plus particulièrement, celles de l'armée de Terre, me semble être la meilleure introduction qui soit aux travaux de cette université, que je souhaite particulièrement riches et fructueux.

La démonstration dynamique et la présentation statique de ce matin ont pour but de vous faire apprécier les moyens actuellement, engagés en opérations. Ainsi, vous pourrez « toucher du doigt » tout ce qui est entrepris pour donner à nos soldats le meilleur de ce que nous avons afin de leur permettre de remplir les missions qui leur sont fixées dans les conditions les plus satisfaisantes possibles.

Vous le savez, les engagements menés par nos forces terrestres sont marqués par le durcissement de certaines opérations, par des actions de combat parfois longues, dans un environnement complexe où l'identification d'un adversaire déterminé est malaisée. Sur tous les théâtres, nos soldats remplissent leurs missions avec courage et générosité, jusqu'au sacrifice de leurs vies s'il le faut.

Plus que jamais, notre devoir est donc d'apporter des solutions, tant tactiques que techniques, aux défis posés, et de préparer soigneusement l'avenir afin de conserver l'initiative.

L'armée de Terre vient d'entrer dans la troisième phase de renouvellement de ses matériels depuis la 2e guerre mondiale. En 2009, elle devrait ainsi notamment recevoir un total de 96 VBCI (60 déjà livrés), 10 hélicoptères TIGRE (2 déjà livrés), 32 canons CAESAR (26 déjà livrés), 224 petits véhicules protégés (96 déjà livrés), les PVP, ou encore 1049 équipements du combattant FELIN (318 déjà livrés).

Les prises de commandes majeures déjà effectuées ou prévues en 2009 poursuivent cet indispensable renouvellement : la dernière tranche de VBCI (332), 22 hélicoptères NH90, 200 PVP, la tranche finale FELIN portant sur 16454 équipements, mais aussi des matériels dont le besoin crucial est confirmé en Afghanistan, 53 Véhicules de Haute Mobilité et les 4 premiers Lance Roquettes Unitaires avec leur lot de roquettes.

Nombre de ces matériels neufs sont déployés en opérations et fournissent à nos troupes la protection et la puissance de feu dont elles ont besoin : hélicoptères Tigre et canons CAESAR cet été, PVP bientôt. Ils vous seront présentés ce matin.

Initiés depuis 2 ans, complémentaires des programmes majeurs développés sur un plus long terme, les processus d'adaptation réactive produisent des effets très perceptibles sur les théâtres. Nos soldats sont bien équipés et le disent !

D'une part, nous adaptons nos matériels les plus anciens aux exigences des opérations, en améliorant leur protection, leurs capacités de détection et leur puissance de feu. Nous installons ainsi par exemple des tourelleaux télé-opérés sur 60 de nos VAB, et des brouilleurs et des kits de protection sur nos camions et nos engins blindés.

D'autre part, nous acquérons également des matériels répondant à des besoins plus spécifiques comme 5 engins d'ouverture d'itinéraire BUFFALO, dont un exemplaire vous sera également présenté.

Au total, nous menons 62 opérations d'adaptation, dont 21 sont maintenant achevées, pour un montant de plus de 300M€ sur le cumul des années 2008, 2009 et 2010.

La démonstration dynamique à laquelle vous allez assister comportera des séquences de tirs réels qui seront, pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, limités aux armements de petit calibre, et la manœuvre, pour les mêmes raisons, manquera inévitablement de réalisme. En effet, dès lors qu'une force est employée, c'est bien l'utilisation du feu ou la simple menace de son usage qui permettent d'atteindre les objectifs politiques et militaires fixés.

En rencontrant ensuite sur l'aire statique les soldats chargés de présenter leurs équipements, vous pourrez compléter votre appréciation des capacités de l'armée de Terre. Ils vous feront partager leur connaissance de leur emploi, mais surtout leur expérience opérationnelle et leur fierté de servir notre pays.

D'après La Lettre d'Information du CEMAT (destinée aux Associations) N°1 novembre 2009

Allocution du GCA FRESKO, Directeur central DIRISI pour la Saint Gabriel 2009 au Fort de Bicêtre

Chers amis,

Avant de me livrer à l'exercice toujours délicat du discours officiel, je souhaiterais féliciter les décorés, qui voient au travers des décorations remises une juste reconnaissance de leur engagement pour le pays.

Je remercie les autorités civiles qui nous font le plaisir de se joindre à nous.
Leur présence nous honore et rehausse cette cérémonie.
Elle traduit l'importance du lien Armées-Nation qu'il convient aujourd'hui peut-être plus qu'hier de maintenir.
Elle démontre l'attachement de la municipalité et de ses concitoyens au fort de Bicêtre, encore confirmé lors des journées du patrimoine il y a à peine 15 jours.

Merci aux autorités militaires qui nous ont rejoints, votre présence aujourd'hui atteste de la place stratégique qu'occupe la DIRISI au sein du ministère de la défense.
Je remercie la Région Terre IDF de nous avoir délégué sa musique dont je félicite la prestation au passage. Musique qui, je le rappelle, était celle du 8ème régiment de transmission il n'y a pas encore si longtemps.
Je félicite les troupes pour leur tenue, à l'image de la rigueur que le personnel de la DIRISI démontre au quotidien.
Je remercie le 8ème régiment de transmission, le 43ème bataillon de transmission et la DIRISI Soutien Bicêtre de nous avoir délégué leurs emblèmes. C'est vraisemblablement l'une des dernières fois que nous pourrons les honorer dans cette configuration.

Enfin je remercie les associations et leur drapeau. Leur présence renvoie à l'engagement quotidien de nos forces et nous rappelle l'impérieuse nécessité de perpétuer le devoir de mémoire.
L'actualité afghane, encore trop souvent douloureuse, est là pour nous rappeler que tous les jours des soldats prennent des risques pour que la paix triomphe enfin.
C'est trente cinq militaires qui ont payé de leur vie la défense de ces valeurs universelles depuis le déploiement du contingent français en Afghanistan, fin 2001.
Nos pensées aujourd'hui vont vers leurs familles et leurs compagnons d'armes.
Permettez-moi d'y associer également les familles de la DIRISI qui ont été cette année encore durement touchées dans leur chair et vous remercier pour la solidarité que vous leur avez témoignée.

Nous voici donc rassemblés traditionnellement en ce mois de septembre pour célébrer dignement « Saint Gabriel », patron des transmetteurs et, par extension, de tous les personnels servant dans ce domaine éminemment transverse des systèmes d'information et de communication.
Depuis sa création officielle le 31 décembre 2003, la DIRISI n'a cessé d'évoluer, tant dans son périmètre que dans son organisation.
Vous en êtes les témoins, certains parmi vous étaient déjà là !

Je tiens, ici, à féliciter solennellement les femmes et les hommes qui depuis maintenant plus de 6 ans œuvrent sans relâche à la construction de la DIRISI. Sans leur détermination, leur persévérance, leur abnégation, rien n'aurait été possible.
Pour les avoir accompagnés depuis 2004, je sais les sacrifices qu'ils ont consentis. Vous pouvez être fier du chemin parcouru.

En effet, qu'est ce qui caractérise la construction de la DIRISI ?
Tout d'abord une juxtaposition des organisations des trois armées et du secrétariat général pour l'administration, car seuls les niveaux de direction avaient fusionné.

Ce à quoi nous répondons depuis cet été par une chaîne hiérarchique simple et directe, plus lisible, permettant à tous les acteurs internes, civils et militaires de la DIRISI de trouver une place nouvelle dans le dispositif. Les responsabilités organiques et fonctionnelles seront redistribuées dans le respect d'un certain niveau de subsidiarité valorisant les compétences de chacun.
Par ailleurs, cette organisation unifiée se révèlera propice au développement d'une véritable identité DIRISI dans le respect des cultures de milieu qui, je le rappelle, sont indispensables à la bonne compréhension et la bonne maîtrise des enjeux opérationnels.
D'un patchwork composé de plus d'une centaine d'unités élémentaires, nous sommes ainsi passés à une quarantaine de centre interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense : les fameux CIRISI.

Au-delà des problèmes organiques, nous étions confrontés à des procédures et des outils d'exploitation différents. La démarche processus maintenant bien avancée et le projet MAITRIC porteur de l'uniformisation des outils de l'opérateur SIC nous permettent dès à présent de déployer des méthodes de travail unifiées porteuses de productivité.
Je soulignerai également l'hétérogénéité du périmètre technique et du parc informatique reçus en héritage, qu'il s'agisse des serveurs ou des configurations des postes de travail.
Là aussi, des progrès seront rapidement réalisés, car nous sommes depuis peu mandatés comme acheteur unique de ces moyens et que nous ont été confiés l'année dernière l'hébergement des applicatifs métiers du ministère ainsi que la maîtrise du poste de travail, le fameux « bout en bout ».
Par ailleurs, nos équipes déploient des solutions unifiées de messageries et de services communs sur l'INTRADEF
Nous pourrons ainsi garantir au ministre et au CEMA le niveau de sécurité informatique nécessaire au bon déroulement des opérations et des exercices et permettre aux entités du ministère d'améliorer leurs propres performances par la mise à disposition d'outils de travail collaboratif efficaces.
Les efforts consentis ne se sont pas limités au strict périmètre de la transformation de la DIRISI. C'eût été trop facile !

Comme se plaît à le rappeler régulièrement le contre amiral L'Hénaff mandaté par le ministre de la défense pour diriger la transformation de la DIRISI : « Pendant ce temps, la vente continue ».
La confiance en la DIRISI se manifeste au quotidien, car les entités du ministère ne se sont pas privées de nous solliciter.
Qu'il s'agisse :

- du service courant qui a été maintenu à son plus haut niveau de disponibilité malgré les réorganisations internes,
- des architectures SIC en opérations extérieures en Afghanistan ou au Liban. Architectures qu'il convient d'adapter et d'améliorer en permanence,
- des réseaux confidentiels otaniens ou de ceux de l'union européenne nécessaire à nos représentations et aux forces qui, régulièrement et à tour de rôle, prennent l'alerte,
- du réseau mis à la disposition des attachés de défense près les ambassades encore appelé RESIAD, déployé et maintenu dans le monde entier,
- de la passerelle SISMEL permettant à plus de 56 000 abonnés du ministère d'échanger en toute sécurité des courriels avec pièces jointes entre l'Intranet de défense et le monde de l'Internet,
- de l'augmentation des débits sur nos réseaux, les chiffres parlent d'eux même : 500 000 messages par mois en 2005 transitaient sur le fédérateur de notre intranet de défense contre plus de 5 millions par mois aujourd'hui !
- de l'accompagnement des restructurations initiées suite aux décisions de la RGPP : déploiement des bases de défenses, regroupement des unités, fermetures de sites, … autant d'architectures à concevoir, de matériels à déplacer, de câblages à réaliser et d'abonnés à reconnecter,

La liste est longue et je risquerai de vous lasser. J'arrêterai donc là l'énumération des services nouveaux déployés par votre opérateur. Que les porteurs des projets confiés à la DIRISI n'y prennent pas ombrage et ne se sentent pas frustrés.

Il convient néanmoins de rappeler que tout cela a été réalisé dans un contexte difficile de construction de la DIRISI et sous la contrainte des réductions d'effectifs qui nous étaient imposées.

Les services augmentaient alors que les effectifs diminuaient !

C'est le défi qu'a relevé la DIRISI, c'est le défi que vous avez assumé ces dernières années. Vous méritez toute la reconnaissance du ministère.

Ce défi caractérise notre contribution à l'effort de solidarité que nous impose la réforme actuelle des armées et, plus généralement, celle du ministère
Nul n'est épargné. Chacun contribue à l'effort qui est demandé pour rationaliser globalement le soutien et dégager les ressources qui nous permettront de préserver des moyens suffisants et adaptés aux forces engagées sur les théâtres d'opérations mais également, d'améliorer la condition du personnel.
Tel est le sens donné à cette réforme. Ne l'oublions pas.

Au-delà des réductions d'effectifs, la révision générale des politiques publiques nous impose également de nous recentrer sur notre cœur de métier et de transférer le soutien général dont nous avons hérité vers les bases de défense. Charge à elles d'optimiser la ressource en nous garantissant le bon niveau de service comme nous le faisons tous les jours sur le segment des SIC.
L'interarmisation de ce soutien général impactera nos propres structures et notamment le 8ème RT, le 43ème BT et la DSB qui verront leur organisation évoluer pour se conformer au partage des fonctions de soutien des SIC qui seront réparties dans les CIRISI et du soutien général qui rejoindra les groupements de soutien des bases de défense qui nous seront désignés.
Tout n'est pas encore décidé mais ce qui est certain c'est que toutes les bases de défense seront opérationnelles à l'été 2011.
Nous devons nous préparer à cette échéance inéluctable et nous résoudre à accepter cet augure. L'armée de terre est prête à reprendre les traditions du 8ème régiment de transmission, plus ancien régiment de l'arme, je le rappelle.

Comme vous le constatez, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire !
Mais la voie est maintenant tracée. Le modèle DIRISI 2014 a été accepté.
A nous de mettre sur pied cet opérateur moderne, mettant en œuvre des systèmes techniquement en phase avec son temps, au service des opérations, raison d'être première mais pas unique.
Dans cette évolution, chacun a son rôle à jouer. Qu'il s'agisse de rendre les services attendus pendant ces mutations, de mettre sur pied de nouveaux modes de fonctionnement, de déployer de nouveaux outils, de faire évoluer les compétences par des formations qualifiantes et valorisantes, mais aussi d'organiser la mobilité fonctionnelle et parfois géographique du personnel.

Si le cap est fixé, la météo reste variable car l'environnement est en évolution.
Nous devons être actifs, réactifs, intellectuellement mobiles, créatifs et innovants.
Nous devons nous imposer dans nos nouvelles responsabilités.

La richesse de la DIRISI réside dans son personnel. Vous avez su relever le défi jusqu'à présent, vous saurez le relever demain, j'en suis certain.
10 000 personnes, civiles et militaires, animés d'une même détermination et qui abordent ces changements incessants avec réalisme, conviction et pugnacité. Voilà ce que vous m'avez démontré.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement, votre foi en la mission et je sais qu'ensemble nous poursuivrons le chemin sur la voie de l'excellence au profit de l'engagement des forces et plus généralement, de la défense.

Vive la DIRISI !

Et comme le veut la tradition … « et par St Gabriel … »
…/…

NOUVELLES DE L'UNION NATIONALE DES TRANSMISSIONS

DES NOUVELLES DE L'ANRAT

Journée nationale du réserviste (JNR).

La date imposée du 8 mai pour la JNR semblait créer une confusion entre le monde des anciens combattants et les réservistes. A l'expérience, il s'avère qu'il y a une convergence entre ces deux attitudes citoyennes et que la fixation de manière pérenne de la JNR le 8 mai donne un sens complémentaire à cette date. Le 8 mai garde en effet un caractère militaire marqué, bénéficie d'une couverture médiatique et est plus susceptible que toute autre date de se voir attribuer l'allocation de moyens militaires.

Dîner débat de l'ANRAT.

Comme tous les ans, l'ANRAT a organisé un dîner débat, le 4 décembre dernier au cercle militaire Saint-Augustin à Paris, sur le thème : « La simulation, outil d'entraînement du combattant d'active et de réserve ». Cette manifestation était placée sous le haut patronage et en présence effective du CEMAT, le général d'armée Elrick IRASTORZA. Le débat était animé par le colonel (R) Pierre SERVENT, président d'honneur de la Réunion des ORSEM.

Le président de l'ANRAT, le colonel (R) Emmanuel de BOSSOREILLE, a ouvert le débat et présenté les intervenants. Il a insisté sur le fait que dans les conflits actuels il fallait croiser les regards des civils et des militaires et qu'on ne pouvait plus, à côté de l'ennemi combattant, ignorer les civils qui souffrent des attentats et qui ont besoin d'aide.

Puis**, le colonel Bruno LACARRIÈRE**, responsable du pilotage de la simulation dans l'armée de Terre, a décrit le développement attendu des nouvelles techniques de simulation. Un schéma directeur s'est développé au sein de l'OTAN. Un des buts est de pallier la diminution des crédits alors que le coût des matériels et de leur entretien explose. Aujourd'hui, les progrès des matériels de simulation ont fait que celle-ci s'adapte parfaitement à la complexité des matériels et à la numérisation de l'espace de bataille.

On développe de plus en plus l'enseignement assisté par ordinateur en adaptant les logiciels du commerce. On peut obtenir plus facilement une interaction concrète entre les armes et le terrain : effet destructeur et incidence du temps, neige et verglas. On a développé différents types de simulateurs : ceux pour le pilotage d'engins, ceux pour l'entraînement au combat, ceux pour les systèmes d'armes, ceux pour favoriser le comportement en équipes, ceux réservés à la formation des chefs et à leurs prises de décisions. L'armée de Terre travaille actuellement à la mise en réseau des différents simulateurs.

Jean-Marc NASR, responsable Communication-Système d'EADS, a insisté sur l'intérêt de développer un simulateur de système d'arme, qui associe l'armement à des radars et des caméras, dans le but de former des équipes d'utilisateurs, sans danger pour le personnel tout en étant efficace dans les résultats. Un simulateur coûte cher a développé mais les gains en matériels de combat méritent un tel développement. On rentre dans le domaine des jeux informatiques sur attaques. On les modifie pour les rendre compatibles avec nos besoins et il faut aussi les adapter à chaque pays. Une coordination permanente entre militaires et civils est nécessaire pour améliorer les simulateurs.

Laure DIRICLES de la société STUDEC, PME de 460 personnes, développe des formations à distance sur Internet. L'informatique est bien dans son rôle pour transmettre le savoir à distance. On transmet également le savoir-faire pour l'utilisation d'un système et l'on communique ainsi les modes opératoires. L'idéal est de se servir d'un simulateur pour s'assurer aussi du suivi du stagiaire dans son apprentissage.

Le lieutenant-colonel Bruno RIVIÈRE, responsable de l'équipement informatique des écoles militaires, a présenté les tendances du développement actuel. Initialement les simulateurs ont surtout été utilisés dans l'arme blindée et dans l'ALAT. Aujourd'hui on en trouve dans toutes les armes. Il ne faut pas mésestimer le côté humain lorsqu'on adapte les systèmes aux besoins et il faut avoir présent à l'esprit l'aspect terrain.

On opère généralement progressivement : par exemple, on développe d'abord un simulateur pour la tourelle, puis on en développe un pour le char, puis un autre pour le peloton de chars. La formation par ordinateur ne peut se passer d'un objectif pédagogique, car on s'adresse à un utilisateur et non pas à un technicien de la machine. Les démonstrations doivent être efficaces. On a aujourd'hui, avec le système Romulus, un bon simulateur pour la formation sur les chars.

Les jeux vidéos constituent, en fait, une très bonne base de départ pour développer des simulateurs applicables aux combats en général.

Le lieutenant-colonel Éric MERCK nous a parlé des applications des simulateurs dans l'ALAT. On veut aboutir à un pilotage *à l'instinct* d'un hélicoptère de combat. Il faut pouvoir dispenser l'information, la formation, le savoir-faire et le savoir-être pour être opérationnel en Afghanistan. Il faut connaître le Tigre à 100 %. Le simulateur permet également des fonctionnements en modes dégradés. Le coût d'utilisation d'un simulateur est 4 fois plus faible que celui du Tigre, aussi vise-t-on à atteindre 65 000 heures de vol en simulateur en 2010 contre 10 000 heures aujourd'hui avec le Tigre. Une centaine de personnes travaille sur ce projet.

Le général d'armée Elrick IRISTORZA a conclu ce débat en rappelant que pour réussir une mission, à côté des 60 % de préparation, il faut :

-10 % d'intelligence des situations,

-10 % d'instinct,

-10 % de patience et de gestion du temps (il faut laisser du temps au temps aurait dit le Président MITTERRAND),

-et 10 % de chance.

La situation réelle coûte cher en potentiel de matériels, en espace, en temps. La simulation a des avantages, on peut refaire indéfiniment les mêmes gestes et développer l'intelligence sur le terrain. On économise du temps et de l'argent, car on ne va sur le terrain que lorsqu'on connaît bien son métier. Il faut un budget annuel de 85 millions d'euros pour faire fonctionner chaque char Leclerc 3 heures par mois. On a donc des simulateurs qui donnent exactement la même impression que le pilotage du char et qui permettent d'acquérir une maîtrise instinctive du maniement du char.

Le général pense qu'on peut utiliser des réservistes en opérations à la condition qu'ils aient la même formation que les militaires d'active. Quant aux associations de réservistes, elles sont absolument nécessaires pour communiquer.

La Commission Consultative des Réserves de l'Armée de Terre (CCRAT).

En 2009, la CCRAT s'est réunie le 5 décembre. Le président de l'ANRAT a rappelé au Directeur des ressources humaines de l'armée de Terre, le colonel BATANI, que la disparition des Régions Terre au profit des Bases de Défense (BDD) va conduire l'ANRAT à revoir son maillage territorial et à redéfinir certaines fonctions de ses délégués régionaux. Cette réorganisation conduit à la disparition des Bureaux Réserve pour une gestion commue Active/Réserve au niveau organique.

OPINIONS

ET

TECHNIQUES

NOUS AVONS BESOIN DE RÉSERVISTES

Nous avons tous en tête l'armée française durant les guerres de 14-18 et de 39-45 où le peuple en armes, c'est-à-dire les Réservistes, défendait la FRANCE.

Qu'en est-il maintenant en 2010 ?

Avons-nous toujours besoin des réserves ? La réponse officielle est la suivante :

« La Réserve opérationnelle doit permettre d'ajuster le format et les capacités de l'armée de Terre aux situations auxquelles elle peut être confrontée. »

LA RÉSERVE EN 2010

Elle peut être employée là où le pays peut en avoir besoin (Vigipirate, crise sur le territoire national, sécurité, etc.)

L'effectif actuel des réservistes de l'armée de Terre est de 18 000 hommes avec un objectif de 28 000 hommes en 2012, ce qui paraît difficilement atteignable compte tenu que, pour diverses raisons (sentiment d'être inutile, entraînement totalement insuffisant) beaucoup trop de Réservistes ne renouvellent pas leur contrat.

Mais avons-nous, en FRANCE, la volonté politique, sans parler des problèmes financiers ? Les dernières décisions prises ne vont certainement pas dans ce sens.

Des documents officiels ou autres, concernant la défense, ne citent même pas les réserves et pourtant celles-ci ont la volonté de servir et entre autres, de faire aimer notre armée. Les très nombreuses associations de réservistes le démontrent si besoin était.

Les autorités nous assurent que si le nombre des réservistes de l'Armée de terre atteignait le chiffre de 20 000 hommes, il serait possible de constituer 20 régiments de réserve, ce qui représenterait 20 % des régiments d'active, mais ceci est une vue de l'esprit, ne serait-ce que par le manque d'instructeurs, de matériel et de lieu de formation.

En effet, on ne constitue pas des régiments de réserve avec des hommes pris à droite et à gauche, qui ne savent pas, pour la plupart, ce qu'est un régiment qui est engagé.

Il faut des mois sinon des années pour former un régiment soudé, entraîné, armé.

Il nous manque la réserve de puissance nécessaire à la Défense Nationale au profit d'une petite armée de projection.

Nous sommes loin de la part prise par les réservistes américains et britanniques dans les conflits actuels, laquelle s'élève jusqu'à 10 % à 15 % des forces engagées.

La réserve militaire c'est aussi un atout pour s'engager à défendre, les valeurs fondamentales et les transmettre, et ainsi recréer, entre autre, le lien Armée/Nation.

Pourtant le besoin en réservistes existe, ne serait-ce que pour pallier la menace terroriste, mais alors il faudrait le dire à la Nation et prendre les mesures nécessaires qui s'imposent pour la montée en puissance de la réserve.

Bien sûr, nous trouverons chaque année une centaine d'officiers et sous-officiers de réserve pour aider à l'organisation des grandes fêtes nationales, notamment celle du 14 Juillet, accueillir les délégations d'Armées étrangères, assurer des liaisons, etc.

Mais quelques centaines d'officiers et sous-officiers de réserve ne font pas une réserve de puissance.

Alors en cette période de vœux, souhaitons à la réserve de l'armée de Terre qu'elle puisse monter en puissance, aspect quantitatif et qualitatif, qu'elle ait vraiment une disponibilité opérationnelle, qu'elle rayonne et se fidélise, qu'elle évolue en fonction de l'évolution de l'Armée d'active. En un mot que la réserve soit la réserve de la Nation de façon à ce que, si par malheur, entre autres, une vague de terrorisme devait déferler sur la France, tous les citoyens, par la voie de l'Armée d'active et par la voix de tous les réservistes (Terre, Air, Mer, Gendarmerie, …) répondent "Présent" et soient à la hauteur de leurs aînés.

Colonel (H) C. BOUTHILLIER

QUELLE HEURE EST-IL ?

Col (H) Philippe BIBAL, Président de l'AORT/RP

Cette question, nous (nous) la posons dix fois par jour et généralement nous recevons une réponse parfaitement claire à défaut d'être exacte si la montre est mal réglée mais c'est une autre histoire. Dans leurs messages, les transmetteurs ajoutent une lettre indiquant le fuseau horaire : sage précaution : quand il est 9h26 mardi matin en métropole, il est 18h26 à Nouméa mais 21h26 lundi soir à Tahiti. Essayons d'y voir un peu plus clair.

Dès mes premières séances de Préparation Militaire Élémentaire on m'a enseigné que l'heure de Greenwich était dite heure "Z" et qu'en métropole l'heure était l'heure "A". En Europe Centrale (on ne précisait pas plus) c'était l'heure "B", à Moscou, c'était "C", point final.

Quelques années plus tard, mon employeur m'expédiait à New York (GMT – 4 h en été), où je découvrais l'heure d'été. J'avais entendu parler d'une telle particularité qui avait été abandonnée en France à la Libération. Je la découvrais aux États-Unis.

Une petite colle : Quelle est la lettre du fuseau horaire de New York (Eastern Time) ?
Réponse : "Q" en été et "R" en hiver. En effet, à l'ouest de Greenwich, on ne remonte pas Y, X, W… parce que le fuseau "Y" est UTC –12h et le fuseau "M" est UTC + 12h. Le premier fuseau à l'ouest du fuseau "Z" est le fuseau "N" pour Madère et les Açores (les îles Féroé et l'Islande étant en fuseau "Z") ensuite les îles Malouines sont en fuseau "O", le Groenland, l'est du Canada, l'est du Brésil et l'Argentine sont en fuseau "P" (Atlantic time).

Allons bon, on était en GMT, on est en UTC. Qu'est ce que cette nouvelle complication ?
Pour faire simple disons que le Greenwich Mean Time (temps moyen de Greenwich) est basé sur la rotation de la Terre, exacte par définition mais présentant de petites irrégularités. Il a été remplacé en 1972 par l'UTC (Temps Universel Coordonné, l'acronyme étant un compromis entre les abréviations française TUC et anglaise CUT) basé sur les oscillations d'une horloge atomique, parfaitement stable mais qui nécessite de rallonger l'année "officielle" d'une seconde de temps en temps. Les militaires - comme tout le monde sauf les astronomes - travaillent désormais en UTC même s'ils disent "GMT" quand ils ne disent pas "heure Z".

Revenons sur la fine nuance entre les fuseaux "M" et "Y" : les horloges y indiquent la même heure mais dans le fuseau "Y" on est en retard d'un jour par rapport au fuseau "M". Ces deux fuseaux, chacun de demi-largeur, sont, en effet, séparés par la ligne de changement de date.

À ces petites complications près, on dispose d'un système parfaitement cohérent à l'échelle de la planète à ceci près que seuls les militaires insèrent systématiquement les lettres de fuseau horaire. Ainsi dans notre premier exemple, le 14 juillet à 140726 Z, il est 140926 B à Paris (Paris est alors en été), 141826 L à Nouméa et 132126 W à Papeete. Le 14 décembre (en hiver), Paris serait à 140826 A (les TOM du Pacifique, proches de l'équateur n'ont pas de changement d'heure saisonnier).

Les civils, utilisent une appellation de leur zone horaire qui rappelle la position géographique de celle-ci. Cela ne va pas sans inconvénient : à Paris, on est à l'heure de l'Europe Centrale en hiver et à l'heure de l'Europe Orientale en été (L'heure de l'Europe Occidentale est l'heure de Greenwich). Par ailleurs dire "Heure de l'Europe Centrale" en Afrique de l'Ouest peut heurter certaines sensibilités. Je nous fais grâce des appellations dans diverses langues mais, rien qu'en anglais et pour les fuseaux européens A et B qui sont les seuls que nous utilisons couramment, le détour vaut la peine (cramponnez-vous) :

Z	WET	Western European Time	UTC/GMT + 0 h
Z	GMT	Greenwich Mean Time	UTC/GMT + 0 h
A	CET	Central European Time	UTC/GMT + 1 h
A	WEST	Western European Summer Time	UTC/GMT + 1 h
A	WEDT	Western European Daylight Time	UTC/GMT + 1 h
A	BST	British Summer Time	UTC/GMT + 1 h
A	IST	Irish Summer Time	UTC/GMT + 1 h
B	CEST	Central European Summer Time	UTC/GMT + 2 h
B	EET	Eastern European Time	UTC/GMT + 2 h
B	CEDT	Central European Daylight Time	UTC/GMT + 2 h

Rassurez-vous : en Amérique du Nord, où le français est une des deux langues officielles du Canada, cela donne avec 8 fuseaux horaires, la mention de l'heure d'été et les appellations qui varient parfois localement, une vingtaine d'appellations, par exemple l'heure "Centrale" s'appelle aussi "Heure de la Prairie".

En Europe, l'essor des chemins de fer avait conduit à des systèmes horaires unifiés… à l'intérieur de chaque compagnie (Dès le mois de décembre 1847 en Grande-Bretagne, l'année suivante pour toutes les compagnies de chemin de fer britanniques, puis en 1880 dans tout le pays., puis à partir de 1891 en France où, comme au Royaume-Uni, cohabitaient jusqu'alors l'heure de la ville et l'heure du chemin de fer). Les arrêts obligatoires aux frontières des réseaux puis des pays (changement de locomotive, voire de train) permettaient d'assez importants ajustements entre systèmes horaires de pays voisins. Aux États-Unis, les frontières entre états de l'Union étant beaucoup plus perméables, les trains les franchissaient sans s'arrêter, c'est dès 1883 que fut mis en place le système des fuseaux horaires. Comme en Europe ces fuseaux suivent plutôt les frontières politiques plutôt que les méridiens. En 1884, le système a été généralisé à toute la planète à l'occasion d'une conférence internationale du méridien origine tenue à Washington. C'est le système sous lequel nous vivons encore aujourd'hui. Il fallu cependant attendre la loi du 9 mars 1911 pour que fût définie une heure légale française. Aux États-Unis, il fallut attendre la fin de la Première Guerre Mondiale.

Où et quand a été conçue l'heure d'été ?

Réponse (C'est le moment de pousser un "cocorico") : à Paris dans un article du "Journal de Paris" en date du 26 avril 1784.

Par qui ?

Réponse (pas de deuxième "cocorico") : par l'ambassadeur des États-Unis, un certain Benjamin Franklin, dans le but avoué de diminuer les dépenses d'éclairage (on ne disait pas encore "économies d'énergie"). Il faut se rappeler que les chandelles coûtaient fort cher, bien des gens ne pouvaient s'en acheter et, jusqu'à la généralisation de l'éclairage au gaz, ont dû vivre dans le noir après le coucher du soleil. Même pour ceux qui en avaient les moyens, réduire les dépenses d'éclairage n'avait rien de symbolique. Franklin publia son article dans le Journal de Paris Il fallu cependant plus de 130 ans pour que cette idée fût appliquée.

En 1907, un Britannique, William Willett, repris l'idée en suggérant un passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été en avançant en trois étapes de 20 minutes au printemps (et trois étapes en sens inverse à l'automne). Le parlement britannique rejeta l'idée mais finit par l'appliquer avec un saut unique de 60 minutes du 21 mai au 1er octobre 1916. Willett était décédé en 1915. Depuis, le système y est toujours resté en vigueur. La France suivit du 14 juin au même 1er octobre 1916 et y conserva ce système jusqu'en septembre 1945 (Dates de changement d'heure uniques pour toute la métropole, sauf pendant l'occupation, mais sans règle vraiment fixe d'une année sur l'autre).

Les États-Unis adoptèrent l'heure d'été à compter de fin mars 1918, l'abandonnèrent de 1919 à 1942 puis y revinrent. Jusqu'en 1966, le système participait d'une joyeuse cohue. Chaque ville changeait d'heure à la date de son choix, ce qui dans les banlieues étendues (à Chicago, par exemple), conduisait parfois à changer d'heure tous les 5 km.

En 1966, une loi imposa le changement d'heure à la même date sur l'ensemble du territoire des États-Unis mais, encore en 2010, ce changement n'est pas obligatoire et, mieux, les lignes de séparation des fuseaux ne suivent pas toujours les frontières des états. Ainsi en Indiana jusqu'en 2005, 77 des 92 "comtés" étaient à l'heure "Eastern" sans heure d'été, les 15 autres comtés (14 proches de Chicago et un à l'opposé de cette ville située dans l'Illinois) étaient à l'heure "Central" avec heure d'été ! Désormais l'heure d'été s'applique dans tout l'état qui reste partagé en deux zones. Encore aujourd'hui l'Arizona n'a pas d'heure d'été sauf la réserve Navajo qui l'applique avec – exception dans l'exception – la réserve Hopi enclavée dans la réserve Navajo et n'appliquant pas l'heure d'été ! Depuis 2007 la période unique d'application facultative de l'heure d'été aux États-Unis s'étend du second dimanche de mars au premier dimanche de novembre soit 3 semaines d'heure d'été de plus qu'en Europe. Le Canada a suivi, non sans grognements locaux de certains citoyens qu'irrite l'alignement sur les États-Unis. Rappelons que dans l'Union Européenne cette période va du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre. La Grande-Bretagne a récemment adopté les mêmes dates que le reste de l'Union mais reste, avec l'Irlande et le Portugal, en retard d'une heure sur la France. Nombre de sujets de Sa Majesté déclarent apprécier que, pendant 5 mois de l'année,"l'heure légale soit l'heure GMT …"

Il reste des pays réfractaires à l'heure d'été. Citons seulement la Chine, géographiquement présente sur cinq fuseaux, qui a un fuseau unique : "H" (Z + 8h) et le Japon à l'heure "I" (Z + 9h) et où l'heure d'été, imposée par les Américains au lendemain de la défaite de 1945, a cessé d'être appliquée en 1952 du fait de la vive opposition des agriculteurs.

Dans l'hémisphère sud, l'Australie (fuseaux H; I, K et L) applique l'heure d'été du dernier dimanche d'octobre au premier dimanche d'avril. La Nouvelle Zélande commence fin septembre et termine en même temps que son grand voisin.

Il existe aussi des lieux où l'heure d'été fait l'objet d'une application "super-intelligente". Pour rester au Canada, à Terre-Neuve, l'heure d'été est à Z – 2h30 alors que l'heure "Atlantique d'été est à Z – 3h30. L'île de Terre Neuve fait partie de la province de Terre-Neuve & Labrador mais dans la partie continentale de la province, le "Labrador", on est en fuseau "O" en été et "P" en hiver. J'imagine que sur les bases de Goose Bay (sur le continent), et Gander (sur l'île) dont les noms émaillaient les récits de guerre qui ont charmé mon enfance, la Royal Canadian Air Force travaille en heure Z.

Le Venezuela (Z – 4h30 toute l'année depuis 2007), l'Iran et l'Afghanistan (Z + 4h30) et l'Inde (Z+5h30) cumulent la double particularité de ne pas avoir d'heure d'été et de ne pas être dans un des fuseaux de la nomenclature militaire alors que le Pakistan est à Z+5 en hiver et à Z+6 en été. Au Népal, on fait encore mieux : l'heure y est de Z+5h45 toute l'année.

Terminons sur une note "folklorique" : aux États-Unis et au Canada lors du changement d'heure, les radios et la presse recommandent… de changer la pile des détecteurs de fumée et d'incendie.

Dates des prochains changements d'heure (à 0100Z)

	Heure d'hiver → Heure d'été	Heure d'été → Heure d'hiver
2010	Dimanche 28 mars 2010	Dimanche 31 octobre 2010
2011	Dimanche 27 mars 2011	Dimanche 30 octobre 2011

VISITE DU FORT DE NOGENT
GRLE DE LÉGION ÉTRANGÈRE

AVEC L'AOMM LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2009

La visite du site de la Légion étrangère a été organisée à l'initiative du colonel Jean-Pierre PACCHIANO, président de l'AOMM ; elle fut suivie du repas de cohésion. Mais, à cause d'un problème de communication interne, la visite proprement dite du Fort se limita en fait à un exposé de grande qualité, d'environ deux heures, par le Chef de corps, le lieutenant-colonel Norbert SIMONET.

Celui-ci a rappelé les grandes lignes de l'histoire de ce corps d'élite, créé par le roi Louis-Philippe le 9 mars 1831, et de son statut repris par le décret 2008-956 du 12 septembre 2008, relatif aux militaires servant à titre étranger.

Parmi les grandes dates il faut citer naturellement le 30 avril 1863, la bataille de Camerone au Mexique où 63 légionnaires résistèrent face à 3.000 hommes, sous le commandement du capitaine DANJOU, et plus près de nous le rôle de la 13ème DBLE à Bir Hakeim (du 28/05/1942 au 19/06/1942) et celui du 2ème REP dans l'opération de Kolwezi en mai 1978. Chaque action de la Légion est marquée par le principe de «l'exécution de la mission». C'est ce qu'ont pu apprécier, dans toute sa valeur, nos camarades en charge d'un relais de transmissions sur un piton d'Algérie, il y a quelques années et qui ont pu bénéficier de la protection d'une section de légion, comme ce fut le cas pour le lieutenant Roger LAFONTA sur le Djebel Aïssa.

Le retour d'Algérie a permis de vérifier la capacité d'adaptation de la Légion aux problèmes africains et en Yougoslavie, devenant ainsi, lors de la suspension de la conscription en 1997, un laboratoire de la professionnalisation. Et depuis 2002, elle est de toutes les opérations de l'ONU, qu'elles soient humanitaires ou de pacification.

Aujourd'hui les effectifs ont été ramenés de 48 900 à 7 699 hommes. Le recrutement, après une sélection sévère, (il faut oublier le légionnaire ancien voyou – certes « sa carrosserie a pu être rayée » mais sans plus), et face à 10 000 candidats chaque année, le recrutement se limite à 1 200 contrats dans une fourchette d'âge de 17 ans (avec autorisation des parents) à 40 ans. L'âge moyen est de 23 ans avec 11/20 de niveau cognitif. Tous les étrangers changent de nom en entrant à la Légion. Celle-ci recense 148 nationalités différentes et après trois mois de formation au 4ème RIE à Castelnaudary, tous les étrangers comprennent le français avec un vocabulaire de 500 mots. La méthodologie utilisée, présentée à l'Éducation Nationale, provoque l'étonnement ainsi qu'un désir de « reproduction » dans les quartiers de ZEP.

L'encadrement se doit d'être très attaché et très proche de ses hommes avec les contraintes correspondantes : la recherche de l'excellence à tous les niveaux avec un commandement qui est donc facile. Le « drill » permanent apporte la solution à toutes les situations difficiles ; il permet également la maîtrise totale des technologies et des outils d'aujourd'hui, comme la NCB (numérisation du champ de bataille) et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).

Les moyens en personnel de la Légion :

- 7 699 hommes répartis ainsi :
- 5 545 légionnaires, tous sous contrat si étrangers
- 1 741 sous-officiers tous issus de la Légion avec un contrat d'un an renouvelable et qui, s'ils sont étrangers, ne peuvent servir qu'au sein de la Légion
- 413 officiers qui, s'ils sont étrangers, ne peuvent également servir qu'au sein de la Légion.

La Légion est exclusivement masculine car il s'agit d'un corps de combat, disponible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, excluant donc les contraintes de la maternité et des soins à des enfants.

À la tête de la Légion se trouve le Général BOUQUIN, conseiller du CEMAT.

L'origine du recrutement, en chiffres :

21 % de « gaulois »,
79 % d'étrangers,
45,2 % parlent français.

La cohésion repose sur trois principes :

1 -l'esprit de corps,
2 -la fraternité d'armes,
3 -la mémoire des armes,

La règle « Tu n'abandonnes jamais les tiens, ni au combat, ni dans la vie » a pour corollaire une organisation très efficace d'entraide, pendant le contrat et en fin de contrat, avec notamment trois maisons de retraite (cf. Puyloubier, Oriole…)

Son Code d'Honneur porte « L'Étranger devient fils de France, non par le sang reçu, mais par le sang versé. » Cependant, peu de légionnaires demandent la naturalisation française mais, si c'est le cas, le titre de naturalisation se fera sous son nom d'origine et non pas sous le nom d'emprunt qu'il a reçu en signant son contrat. La naturalisation est une cérémonie qui se passe sur le front des troupes.

Actuellement les contacts avec les jeunes, dans les écoles ou les salons de l'étudiant, se font dans un excellent climat, tant des enseignants que des jeunes eux-mêmes à la recherche aujourd'hui de cadres d'exemples

Depuis sa création, ce corps d'élite a perdu 36 000 hommes au combat dont 11 000 en Indochine et 2 000 en AFN.

Lieutenant (H) Jean LE NORCY

LA BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



HISTORIQUE

1er juillet 1810, bal à l'ambassade d'Autriche à Paris



Un incendie tragique auquel l'Empereur Napoléon 1er échappe de peu, mais où périssent de nombreuses personnes dont quelques intimes de l'Empereur, met en évidence l'insuffisance du système de sécurité de l'époque.
En effet et depuis longtemps, la lutte contre l'incendie était à la charge des habitants eux-mêmes ou bien de corps non spécialisés comme le *guet royal*, le *guet bourgeois*, les *communaux*.
Les anciennes ordonnances de police de 1371, de 1395 et de 1400 imposaient aux propriétaires d'avoir en permanence un *muid* d'eau prés de leur porte MAIS ne donnaient aucune indication quant aux dispositions à adopter en cas d'incendie.

De 1594 à 1681, une succession d'ordonnances améliorèrent sensiblement la lutte contre les incendies :

- création de dépôts afin de conserver, en nombre suffisant, des seaux et des crocs,
- maintien en bon état des puits, des puisards et des moyens de puisage,
- achats de pompes à incendie avec boyaux de cuirs.

Finalement, il n'y a guère que les communautés religieuses et les corporations du bâtiment qui étaient aptes à intervenir avec les Gardes suisses et françaises, ajoutées par Louis XIV, pour « se porter à l'incendie à la première alerte ».

En 1716, **Anne-François Dumouriez du Perrier** (père de Charles François Dumouriez qui passa à l'ennemi en 1793) est nommé au poste de *Directeur Général des pompes publiques* pour remédier *aux incendies sans que le public soit tenu de rien payer.*
Il devint ainsi le premier pompier professionnel de France.

En 1722, Louis XIV fonde la *Compagnie des Gardes des pompes du Roy* comprenant 8 brigades avec les pompes réparties dans 21 dépôts. Cette compagnie est sous la direction de Dumouriez.
Ils ne sont pas professionnels puisqu'ils exercent toujours leur métier.

18 septembre 1811 : décret impérial



L'incendie du 10 juillet 1810 persuade Napoléon 1er de réorganiser et professionnaliser la lutte contre le feu à Paris. La proposition d'une formation militaire est retenue et officialisée par décret impérial du **18 septembre 1811**. Le corps des gardes pompiers devient le :

Bataillon de sapeurs-pompiers de Paris.

En cette époque guerrière, seul le modèle militaire constituait un gage d'efficacité, d'où la militarisation de la première unité moderne de pompiers permanents de France.

Ce modèle s'est étendu aux corps de pompiers communaux composés de volontaires et intégrés dans la Garde Nationale. Cette sorte de milice bourgeoise armée qui disparaît en 1871, est considérée comme le précurseur de l'actuelle réserve opérationnelle.

De ce passé, il reste un patrimoine et des traditions communes aux pompiers civils et aux pompiers de Paris :

- L'uniforme (identique, à la différence de la couleur des boutons),
- Les galons et les grades (identiques à ceux de l'armée),
- Le cérémonial (le drapeau, les commandements, la participation au défilé du 14 juillet).

De bataillon en 1811, ils deviennent régiment en 1867 puis brigade le 1er mars 1967

De 1871 à nos jours

Alors que la tendance était plutôt à la démilitarisation des corps de sapeurs pompiers communaux après 1871, ceux de Paris restèrent militaires.

En effet, l'article 1 de la loi portant statut général des militaires précise que la mission des militaires est certes de « *préparer par la force des armes la défense de la patrie* » ce qui explique que la BSPP est armée, MAIS aussi « *d'assurer les intérêts supérieurs de la nation* ».

Or Paris et les départements 92 (Hauts de Seine), 93 (Seine St. Denis) et 94 (Val de Marne) constituent un cas particulier " *d'intérêts supérieurs* " que justifient la géographie et l'histoire de la capitale :

- Géographiquement : La protection d'un territoire de 770 km² sur lequel sont concentrés 1/10 de la population française, 1/4 de la richesse économique du pays et surtout la totalité des centres de commande, dépasse le simple échelon de la collectivité territoriale pour devenir un enjeu national, d'où l'application du statut militaire aux pompiers de Paris.
- Historiquement : Forte des enseignements tirés des périodes de fortes agitations parisiennes (de la révolte du prévôt des marchands en 1358 à mai 1968…), l'autorité publique a confié à une grande unité militaire, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, la mission d'assurer la continuité du service public de protection des personnes et des biens en toutes circonstances. A ce titre elle bénéficie d'une très grande autonomie de fonctionnement.

L'exception que constitue le statut militaire appliqué aux pompiers de Paris est cohérente avec le caractère dérogatoire des compétences du Préfet de Police à Paris depuis le décret du 18 septembre 1811.

ORGANISATION

Unité militaire, la BSPP appartient à l'arme du Génie de l'armée de terre. Elle est commandée par un Général, MAIS placée sous l'autorité du Préfet de Police de Paris pour emploi.
Sa zone d'intervention couvre les départements :

- de Paris (75)
- des Hauts de Seine (92)
- de la Seine St. Denis (93)
- du Val de Marne (94)

Forte de 8000 hommes et femmes, la BSPP qui est le plus grands corps de sapeurs-pompiers en Europe doit faire face aux dangers propres aux mégapoles :

- grande majorité d'Immeubles traditionnels du type haussmannien en centre ville,
- immeubles de grande hauteur en périphérie (La Défense, Front de Seine..),
- 250 km de métropolitain et RER,
- 2000 km d'égouts,
- 2300 km de canalisations de gaz,
- Plus de 65 ha de carrières,
- Infrastructures routières importantes,
- 3 aéroports (Roissy, Orly et Le Bourget),
- Cours d'eau et zones aéroportuaires (la Seine et ses affluents, ports de Paris, de Gennevilliers.)

Tous ces dangers font de Paris une zone géographique complexe et parfois dangereuse ce qui demande de la part des sapeurs-pompiers de Paris une très grande forme physique basée sur un entrainement fondé sur la gymnastique.

La BSPP est structurée en :

1 État-major
3 groupements d'incendie,
1 groupement de formation-instruction,
1 groupement des soutiens.

État-major



L'État-major, implanté à Champerret (17ème arrondissement de Paris) est composé :

- d'un Général commandant la Brigade
- d'un Commandant en second
- d'un colonel « adjoint Emploi »
- d'un colonel « adjoint Logistique »

Groupements d'incendie

Un maillage judicieux de la zone d'action de la BSPP lui permet de respecter la charte de qualité interne concernant :

- Les délais d'intervention,
- L'optimisation de l'action des sapeurs-pompiers,
- La réduction des effets d'une trop grande concentration du commandement.

Chaque groupement, activé par environ 2000 personnels, est commandé par un officier supérieur de grade de colonel assisté d'un état-major.
Il se compose de 8 compagnies d'incendie et d'un service médical aux ordres d'un capitaine, chaque compagnie regroupant de 2 à 4 centres de secours commandés chacun par un sous-officier supérieur, pour un total de 76 centres de secours.

Zone d'action des groupements d'incendie

1er groupement d'incendie : Nord-est de Paris et Seine-Saint-Denis dont le PC est implanté à Montmartre (18ème arrondissement de Paris).

2ème groupement d'incendie : Sud-est de Paris et Val de Marne dont le PC est implanté à Masséna (13ème arrondissement de Paris)

3ème groupement d'incendie : Ouest de Paris et Hauts de Seine dont le PC est implanté à Courbevoie/La Défense

Groupement formation-instruction

Placé sous les ordres d'un officier supérieur de grade de colonel ou lieutenant-colonel, les formations sont dispensées sur 4 sites et à plusieurs niveaux :

- Centre d'instruction des recrues pour la formation militaire de base et la formation élémentaire du métier de sapeur-pompier,
- Centre de formation des cadres pour les gradés, sous-officiers et les officiers,
- Cellule de formation à la conduite spécifique des véhicules du corps des sapeurs-pompiers
- Centre de formation aux risques technologiques,
- Centre de formation au secourisme.

Groupement des soutiens

Composé de 3 compagnies de soutien représentant plus de 20 métiers et commandé par un officier supérieur de grade de colonel ou lieutenant-colonel, le groupement :

- assure à la Brigade son autonomie de fonctionnement (la gestion et l'administration du personnel de l'EM, des bureaux, des services et du personnel détaché),
- soutien l'ensemble des unités et services.

Exclusivement militaire donc disponible 24h/24h du fait de son statut, le groupement de soutien est en mesure de renforcer les unités d'incendie et de secours avec du personnel hautement qualifié.

6 unités permanentes et 1 unité mobilisable sous bref préavis viennent assurer des missions d'appui du groupement de soutien :

- 3 hors de Paris (Lacq-Artix, Biscarosse et Kourou)
- 3 dans Paris (Le Louvre, la BNF et Roissy)

MISSIONS

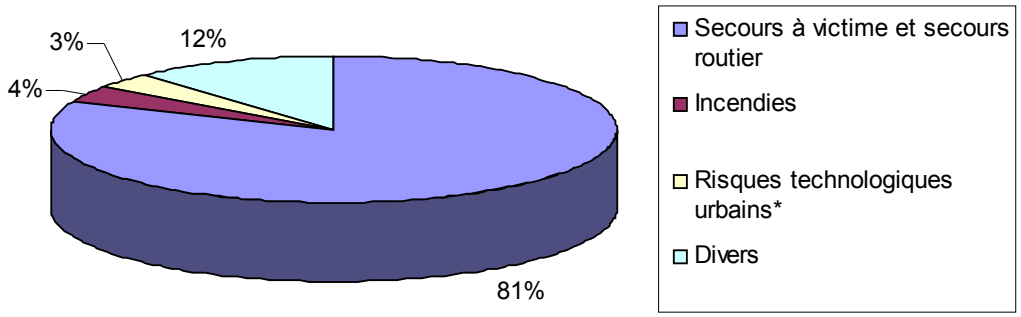


La **B**rigade de **S**apeurs-**P**ompiers de **P**aris est en charge de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.
Associée avec d'autres services, elle concourt à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels, ainsi qu'aux secours d'urgence dans sa zone d'action.
Exceptionnellement, la BSPP peut intervenir hors de sa zone d'action en renfort en cas de catastrophes naturelles ou cataclysmes en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Elle détache également du personnel vers les centres de décision (Elysée, ministères, Sénat, Assemblée Nationale …) et alimente la Coopération civile (Cameroun, Gabon, Burkina Faso).

La BSPP effectue près de 480 000 interventions dont plus de 81% sont consacrés au secours à victimes.

BILAN 2008



*eau, gaz, électricité/pollution

SPÉCIFICITÉ JURIDIQUE FRANÇAISE (Loi du 13 août 2004)

L'exercice du commandement repose sur deux autorités :

- Le **D**irecteur des **O**pérations de **S**ecours (DOS) est le Préfet de Police pour les départements 75, 92, 93, 94 et le Préfet pour les autres départements.
 Sous son autorité décisionnelle, le Préfet délègue généralement son commandement à un officier de sapeurs-pompiers.
- Le **C**ommandant des **O**pérations de **S**ecours (COS) est le général commandant la BSPP pour Paris et les départements 92, 93, et 94.
 Le général est l'autorité unique chargée de coordonner sur le terrain l'action et la mise en œuvre de tous les moyens publics et privés mobilisés pour l'accomplissement de la mission.

MOYENS



Premier Secours Évacuation

4ème génération

Tous types d'intervention
Armé de 5 personnels
Pompe : 1000 l/min sous 10 bars
Réserve d'eau : 600 l
Lance du dévidoir tournant de 42 m/70 mm
Matériels de secours
- 3 places assises
- 1 brancard
- 1 chaise portoir
- 1 plan dur pour l'immobilisation de la tête
- 1 matelas à dépression
- 1 sac de prompt secours (sans médicament)
- 2 bouteilles d'O_2
- 1 aspirateur à mucosité



Fourgon Mixte

Intervention sur incendie

Armé de 8 personnels
Pompe : 2000 l/min sous 15 bars
Réserve d'eau : 2000 l
Tuyau de 70mm (2 dévidoirs)
1 dévidoir tournant
Echelle à coulisse 3 plans
Echelle à crochet
Matériel de secours classique
Lot de sauvetage
Bouée de sauvetage



Camion d'Accompagnement

Intervention sur incendie

2 personnels
Pompe : motopompe volumétrique pour l'émulseur
2 réservoirs de 1000 l d'émulseurs
1600 m de tuyau de 110 mm
2 injecteurs
1 lance canon
Divers pièces de jonctions
2 tenues d'approche



Secours à personnes exclusivement

3 personnels
Sac de secours enfant
Sac de secours adulte
1 aspirateur de mucosité
1 matelas coquille
1 brancard
Bouteilles d'O_2
1 centrale fixe de vide

Véhicule de **S**ecours et d'**A**ssistance à **V**ictime



Interventions identiques au SAMU
Armé de 3 personnels (chauffeur, infirmier et médecin)
Outre les matériels du VSAV :
un plateau brancard pour matériel médical
un moniteur de défibrillation
un respirateur volumétrique
un moniteur de surveillance (tensiomètre/thermomètre à sonde buccale)
un oxymètre de pouls
un capnographe
un thermomètre électronique
un photomètre pour la mesure de l'hémoglobine
un analyseur de glycémie
un analyseur d'oxyde de carbone

Ambulance de **R**éanimation



Échelle **P**ivotante **A**utomatique de 30 ou 32m

Chef de Bataillon Joël POLAIRE

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS ET DES AMICALES DE L'UNATRANS

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Nous reprenons quelques informations que nos associations et amicales ont bien voulu nous faire parvenir. Nous les en remercions. N'oubliez pas d'envoyer directement au LCL (H) Roger LAFONTA (5, place du président Mithouard - 75007 Paris), les informations que vous souhaitez voir diffuser aux 4 000 membres de l'UNATRANS (ou, le mieux, par mail « roger.lafonta@aliceadsl.fr »)

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

AMICALE DES ANCIENS DU « 53 ».

Président Gilbert VILLARS

Le dernier bulletin « FLASH AA53 » de l'amicale des anciens du 53 commémorait le dixième anniversaire de cette amicale. Pour le président Gilbert VILLARS, 10 ans c'est peu, et il en faut bien le double pour arriver à l'âge adulte, mais c'est beaucoup quand on constate que tous les matériels des transmissions présents dans les années quatre-vingt-dix à deux mille n'existent déjà plus au 53ème RT en 2009. Les militaires partant en retraite ne sont rapidement plus dans « le coup ». Les missions s'enchaînent et les moyens se modernisent car tout évolue très vite dans les Transmissions.

L'AA53 est montée en puissance au cours de cette première décennie. Pour preuve, chaque année l'amicale multiplie ses activités. Sans reprendre tout ce qui a été fait, le président a une pensée particulière pour tous les amis qui les ont quittés au cours de ces dix ans. Pour les années futures il faut développer encore des activités multiples et variées pour attirer un maximum des personnes quittant le 53ème RT

-lancer des activités en liaison avec l'amicale régimentaire,

-programmer des excursions en liaison avec d'autres amicales pour être plus nombreux,

-sans oublier le rôle d'entraide, d'écoute et de mémoire de l'AA53.

Et le président VILLARS conclue en appelant les adhérents à venir nombreux aux réunions qui se tiennent le premier mercredi de chaque mois au quartier Treuille de Beaulieu à Lunéville et qui sont suivis d'un repas de cohésion au cercle.

Pour ce dixième anniversaire, des témoins importants de la vie du 53ème RT ont écrit leurs souvenirs à l'occasion de leur passage dans ce régiment. On trouve donc dans le bulletin de l'AA-53 des écrits du général de CA (2S) A. CRUVEILLÉ, du général de CA (2S) Jean NOUAUX, du général de CA (2S) Alain MARK, du colonel (ER) Dominique BURLETT et du chef de bataillon (ER) Michel PETIT qui fut chef des SA au 53 à Fribourg de 1985 à 1990.

L'AA53 était présente, le 25 septembre 2009, lors des cérémonies de la Saint-Gabriel du 53ème RT, présidées par le général DELAMARRE, commandant la BTAC (Brigade des Transmissions et d'appui au commandement) et le colonel CHASSANG, chef de corps. Une unité de transmetteurs belges avait également fait le déplacement.

En liaison avec l'Amicale des Mutilés Combattants, l'AA53 a organisé, le 26 septembre 2009, un déplacement au Mémorial Charles De Gaulle, à Colombey-les-Deux-Églises. Au cours de cette virée les participants ont pu visiter également le château de Cirey-sur-Blaise, où Voltaire trouva asile en 1734, chez son amie, la Marquise du Châtelet.

Enfin, l'AA53 a tenu son assemblée générale le 2 décembre dans la salle Mettavant.

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

AMICALE VOSGIENNE DES ANCIENS DES TRANSMISSIONS.

Président Robert DUBOC.

L'assemblée générale de l'AVAT s'est tenue le 19 avril 2009 dans la salle des fêtes de Bruyères, sous la présidence de Robert DUBOC. De nombreuses personnalités étaient présentes : Gérard CHERPION, député des Vosges et conseiller régional de Lorraine, Michel LANGLOIS, vice-président du conseil général des Vosges représentant Christian PONCELET, empêché, Jean MICHAUD, maire adjoint de Bruyères, le colonel Jacques HUG, délégué général de l'UNATRANS, le général CHOTIN, président fédéral de la Légion Vosgienne, l'adjudant-chef LANNOY, président des sous-officiers du 53ème RT, et Georges FERRY, président de l'amicale des Transmetteurs de Lorraine.

Robert DUBOC s'est félicité de la bonne santé de l'AVAT et a salué l'arrivée dans cette association de nouveaux venus : Joël BAROTTE, Christian GRISVARD, Étienne MARCHAL et Philippe COLIN. Il est à noter que l'amicale est très active et a participé à toutes les manifestations patriotiques ou du souvenir qui se sont déroulées dans tout le département des Vosges.

Outre les 5 médailles d'honneur des transmissions décernées à Jean-Pierre SAUVYRE, Michel ZABOURI, Gilles BOLTZ , François MULLER et Daniel ROCHE, la médaille de bronze Franco-Allemande a été attribuée à jacques DUSAPIN.

Après l'assemblée, les participants sont allés au monument aux morts pour y déposer une gerbe, puis se sont rendus à la mairie pour un vin d'honneur, suivi d'un repas au relais de la cité.

L'AVAT a convoqué ses membres pour :
-un voyage à Strasbourg le 11juillet
-une journée champêtre à Etival le 8 août
-la Saint-Gabriel à Epinal le 4 octobre.

♠♠♠♠♠♠♠♠♠

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DES TRANSMISSIONS DE LA RÉGION PARISIENNE (AORT/RP)

Président Philippe BIBAL.

Dans son « mot du président » de l'automne 2009, le président Philippe BIBAL rappelait à ses adhérents leur devoir de mémoire. Même si leurs effectifs diminuent, les officiers de Réserve sont un maillon essentiel du lien Armée-Nation et se doivent, comme chaque année, de participer à la cérémonie de ravivage de la Flamme, organisée par l'UNATRANS le 26 octobre 2009. Il y a plus de trois quarts de siècle que l'AORT/RP se consacre à faire vivre ce lien Armée-Nation. Or, cette année a vu mourir plus de soldats français qu'aucune autre année depuis un quart de siècle. Pour qu'ils ne soient pas morts pour rien et leur apporter une marque de reconnaissance, la participation au ravivage de la Flamme en est l'occasion.

Nous ne pouvons pas déplorer notre déficit de notoriété et confier notre promotion à autrui. Il faut nous montrer et sortir de nos coquilles. La question à se poser n'est pas : « qu'est-ce que j'obtiens de l'AORT/RP ? » mais « qu'est-ce que je fais pour que les officiers de Réserve des Transmissions puissent jouer leur rôle et prendre part au rayonnement des Transmissions ? ». C'est parce que le général (2S) FRECHER, président national de l'UNATRANS, a pu réunir près de 4 000 adhérents, dont beaucoup participent à des cérémonies militaires, qu'il est écouté par les responsables de l'Arme.

Lors des manifestations de la Saint-Gabriel à l'École des Transmissions à Rennes (nouvelle appellation de l'École Supérieure et d'Application des Transmissions), s'est tenu un symposium sur les Systèmes d'Information et de Commandement. Un des ateliers de ce symposium était consacré au rayonnement et à l'identité des Transmissions. À l'heure où les armées utilisent de plus en plus leurs transmissions et entendent avoir de moins en moins de problèmes avec ces dernières, les transmetteurs doivent être les hommes invisibles qui font marcher les systèmes d'information et de commandement, leur invisibilité n'étant pas un élément de leur succès (comme dans le renseignement), mais son résultat.

Autrement dit, à notre époque soucieuse de visibilité, le succès des transmetteurs les met paradoxalement en difficulté. Un exemple parmi d'autres : comment les chefs d'une arme qui met en œuvre des systèmes qui doivent se faire oublier, peuvent-ils rappeler leur existence aux hautes autorités, leur dire ce qui doit être développé pour demain et décrocher des crédits pour acquérir les systèmes les mieux adaptés ?

Nos camarades d'active disent bien que nous, citoyens insérés dans la vie civile, nous avons un rôle à jouer dans la défense de cette identité et de ce rayonnement. Ils disent : « Les anciens, à vous de prendre part à cet effort ».

Et c'est par des gestes en apparence aussi humbles que la participation à des cérémonies TRANS que nous devons jouer notre partition au profit de notre Arme et de notre pays.

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

ASSOCIATION DES TRANSMETTEURS DE L'ESSONNE : ATRE.

Président Daniel MANTZER.

Le président Daniel MANTZER se félicite de la nomination d'un général français, le général d'armée aérienne Stéphane ABRIAL, comme « Supreme Allied Commander » de l'OTAN, et de la réouverture de l'école des mousses, qui marque le rôle social de l'armée. Il pense aussi que la réserve opérationnelle est en bonne voie pour remplacer la réserve que nous avons connue avant la suppression du service national. Motivée, elle sera le meilleur lien entre la société civile et notre armée.

En liaison avec l'AICRE, l'ATRE a organisé, le 20 juin 2009, une visite du chantier de reconstruction du château de Guédelon dans l'Yonne, près de Saint-Fargeau. Commencée en 1998, cette rénovation est réalisée avec les matériaux et les moyens de l'An Mil pour respecter les techniques en vigueur au XIII^{ème} siècle. Ce site constitue un centre d'informations sur l'histoire de l'architecture pour de nombreuses écoles qui viennent le visiter.

En liaison avec l'association de la Commune Libre du Pileu, l'ATRE a organisé un déjeuner croisière sur la Marne le 27 septembre dernier. Parti du port de l'Arsenal, près de la Bastille, le bateau a franchi quelques écluses avant de voguer sur la Marne pour un déjeuner chez « Gégène » à Joinville-le-Pont. Le retour s'est fait l'après-midi sous un beau soleil d'automne.

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

ASSOCIATION DES ANCIENS DE l'EAT

Président Jacques LECLERE

Avec la suppression de l'École de Gendarmerie et, sans doute à terme, la disparition physique du quartier Gudin, fief de l'EAT de Montargis, le président Jacques LECLERE, nous invite à être les gardiens de la Mémoire, en respect à ns grands anciens. La prise d'armes du 25 juin 2009 a marqué un tournant dans l'histoire des Transmissions.

Quel avenir pour ce bel ensemble ? Les décisions politiques sont insondables et trop souvent empreintes de manque de sentiments. Pour la Saint-Gabriel 2009, le capitaine de gendarmerie MONVOISIN a accueilli une dernière fois les anciens transmetteurs. Après la cérémonie, un déjeuner a réuni les participants au Chalet du Lac, à Chalette.

L'association a été présente dans de nombreuses manifestations en 2009 :

-le 6 avril, cérémonie marquant le 64ème anniversaire de la libération des camps de concentration organisée à Montargis et Amilly ;
-le 8 juin, cérémonie en hommage aux morts pour la France en Indochine ;
-le 25 juin, dernière prise d'armes à l'école de gendarmerie du quartier Gudin ;
-les 3 et 4 juillet, inauguration de la fête de l'Europe à Amilly, où le premier invité d'honneur était l'Irlande ;
-le 25 juillet, inauguration de la Foire de la Madeleine en présence du préfet de la région Centre ;

-le 7 novembre, soirée « choucroute » de l'UNSOR à la salle des fêtes de Montargis ;
-le 11 novembre, cérémonies du 91ème anniversaire de l'Armistice de 1918 ;
-le 5 décembre, journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (1951-1956).

L'association a également organisé diverses rencontres ludiques :
-le 5 mars, spectacle et repas au Diamant Bleu ;
-le 23 avril, visite technique du circuit de Magny-Cours et du musée LIGIER ;
-le 21 mai, journée champêtre qui a réuni 158 participants ;
-le 1er octobre, sortie à Compiègne avec visite du château et de son parc.

Notons que Madeleine BERTRAND a reçu la médaille d'argent du Souvenir Français.

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

AMICALE DE LA GUERRE ÉLECTRONIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE (AGEAT)

Président Jacques DOIREAU

L'AGEAT a tenu son assemblée générale le 1er juin 2009 au 61ème régiment d'artillerie, à Chaumont en Champagne. Le général PINEL, commandant la brigade de Renseignements, et le colonel DEGOULANGE, chef de corps du 61ème RA, ont accueilli les participants.

L'amicale signale l'arrivée de deux nouveaux adhérents : Jean-Pierre DERIVIERE et David MULLER. Elle compte aujourd'hui 154 membres.

Dans son bulletin l'AGEAT publie le témoignage de Michel BAUDOIN lors de son deuxième séjour en Indochine, en 1954-1956, affecté à la Compagnie autonome d'écoutes et de radiogoniométrie (CAER) à Hanoï. La CEAR était installée dans l'ex jardin botanique gardé par un détachement de militaires sénégalais. Après la signature des accords de la Conférence de Genève, le CAER a été transféré sur la presqu'île de Doson au sud de Haiphong, puis à Tourane (devenue Danang) et enfin au Cap Saint-jacques au sud de Saigon, dans une caserne de la Légion. Une grande partie du personnel militaire a été rapatriée le 28 avril 1956.

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

AMICALE DES ANCIENS DU GÉNIE ET DES TRANSMISSIONS DE LA MEUSE

Président Claude PAQUIN

L'Amicale des Anciens du Génie et des Transmissions de La Meuse a organisé plusieurs activités durant l'année 2009 :

-le 14 juin, journée champêtre aux Étangs de Mandre, avec 70 participants ;

-le 4 octobre, pèlerinage au monument national des Éparges, en présence du général RIGOUT, président de la Fédération nationale du Génie ;

-le 2 novembre, ravivage de la Flamme prélevée à l'Arc de Triomphe de Paris et transportée au monument « A la Victoire » à Verdun, où elle a brûlé dans la crypte jusqu'au 11 novembre ;

-le 6 décembre, assemblée générale de l'amicale à la ferme Thomas-François à Eix, où l'amicale a accueille un nouveau membre, Roland GALTIÉ, ancien du 61ème bataillon de Transmissions Aéroporté de Bayonne.

♣♣♣♣♣♣♣♣♣

SOUVENIR DES PRÉPARATIONS MILITAIRES ET DU CENTRE FERRIÉ

Le 19 septembre 2009, à l'occasion de la Saint Maurice, patron des fantassins, le Colonel Philippe MARTIN, président du Conseil Régional Île de France de l'UNOR, a procédé, au Fort Neuf de Vincennes, siège du Centre de Préparation Militaire de Paris pendant de nombreuses années, à un dépôt de gerbes en hommage aux Élèves des Préparations Militaires morts pour la France.

Cette cérémonie s'est accompagnée du fleurissement de la plaque en mémoire du Centre Ferrié* par le Chef de Bataillon Émile HUBY, fondateur et directeur du Centre Ferrié de 1953 à 1967, le Lieutenant Francis BEGUIN, porte-drapeau de l'ANRAT et le Lieutenant-colonel Michel THOMAS porte-drapeau de l'UNATRANS.

Cette cérémonie traditionnelle est un acte du devoir de mémoire envers ceux qui ont été les acteurs de l'histoire de ce centre et est également destinée aux jeunes générations qui n'ont pas connu les événements commémorés.

Nous remercions le Colonel Philippe MARTIN qui nous a autorisés à reproduire ici son ordre du jour et Madame Liliane FICHET pour la couverture photographique de l'événement.

Lieutenant-colonel Michel THOMAS
Trésorier de l'UNATRANS et de l'AORT/RP

ORDRE DU JOUR du 19 SEPTEMBRE 2009

La cérémonie de ce jour, nous rassemble depuis 2004, pour honorer le souvenir de nos Anciens des Préparations Militaires, **Morts pour la France.**

Cette cérémonie doit être un moment de recueillement mais, aussi et surtout, un acte symbolique de passage de témoin pour les jeunes générations.

La participation de jeunes pré-militaires est hautement souhaitable, mais à cette période de l'année, cela n'est pas possible, les formations n'ont pas encore été activées.

Les préparations militaires et les stages « découverte » constituent une première expérience militaire instructive et enrichissante pour tous les jeunes qui ont le goût de l'effort et qui désirent s'initier aux techniques de base du soldat.

Ce concept très ancien, propose aux jeunes d'aujourd'hui, un panel complet de stages suivant les centres d'intérêts de chacun :

- soit plus orienté sur l'engagement physique,
- soit d'une approche plus technique.

A ce jour, de nombreuses conventions ont été signées entre des associations de réservistes et des corps, pour l'organisation commune de périodes, afin de proposer aux jeunes des JAPD, des stages leur permettant de tester leur aptitude à la vie militaire, en vue d'un engagement dans l'armée, mais aussi à servir dans la réserve.

C'est ainsi, que beaucoup de régiments ont un recrutement de premier ordre pour un investissement initial humain et financier relativement faible.

C'est ce concept, que doivent développer nos associations de réservistes, pour apporter une aide concrète au commandement, en termes de recrutement.

C'est tout le défi de nos associations pour que, aujourd'hui comme hier, l'esprit des PM demeure intact.

C'est notre Devoir de transmettre le Flambeau aux plus jeunes pour que soit relayé cet indispensable esprit de SERVIR la PATRIE et la France, pour notre SÉCURITÉ et notre LIBERTÉ.

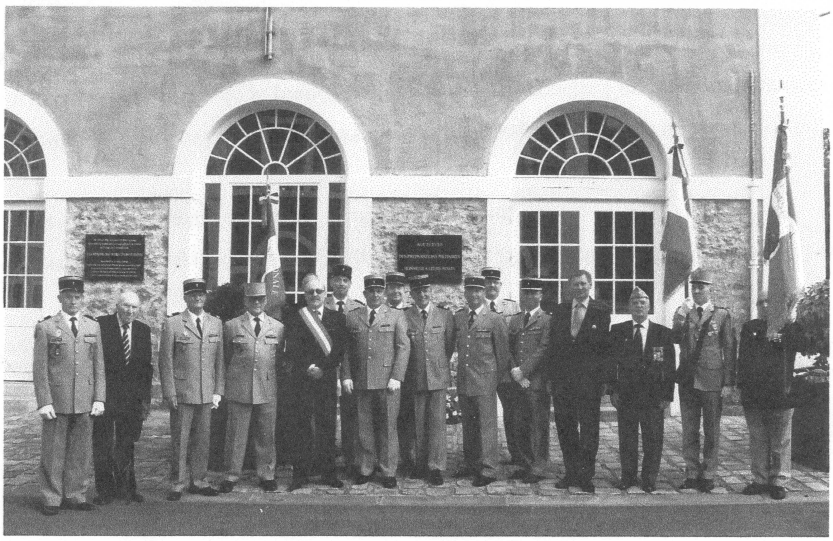
* La plaque du souvenir du Centre Ferrié a été dévoilée le 24 octobre 2008 par le Général FRECHER, président de l'UNATRANS, le GCA FRESKO, directeur central de la DIRISI et le GDI ROYAL, commandant l'ESAT. (Voir bulletin UNATRANS n°22).





Le Chef de Bataillon Émile HUBY et le Lieutenant-colonel Michel THOMAS devant la plaque commémorative du Centre FERRIÉ

L'ensemble des participants à la cérémonie du 19 septembre 2009



Clichés Mme L. FICHET

CARNET

DE

L'UNATRANS

LE CARNET DE L'UNATRANS.

CARNET ROSE.

L'AA53 nous a fait part de la naissance, le 31 juillet 2009, de **Célia**, **fille de Pascal GOULLON,** et **d'Atenais CARRASCOSA,** le 24 octobre 2009, au foyer de **Christophe CARRASCOSA, fils de Renée THIRIOT**

L'ATRE nous a fait part de la naissance de **Mathilde BARTHÉLÉMY**,le 25 août 2009, **petite fille de Jean-Claude BARTHÉLÉMY**, trésorier de l'association, et de **Maïana LAFITTE**, le 20 septembre 2009, **petite-fille de Danielle POIROT**

L'amicale de la Guerre Électronique nous annonce la naissance de **Clara,** le 13 mars 2009, **petite-fille de M. KERSCH**

L'UNATRANS adresse ses félicitations aux parents et aux grands-parents, et souhaite longue et belle vie à Célia, Atenais, Mathilde, Maïana et Clara.

CARNET BLANC.

L'AA53 nous a fait part du mariage de **Laetitia CLAIRE**, **fille de Simon CLAIRE** avec **Julien PAQUOTTE.**

L'association des Anciens de l'EAT nous a fait part du mariage **du fils de Claudette LOISEAU.**

L'UNATRANS leur adresse ses félicitations et tous ses vœux de bonheur.

CARNET GRIS.

L'AVAT nous a fait part du décès de plusieurs de leurs membres : **Georges ROUSSEL**, porte-drapeau de la section de Remiremont, de **Gilbert BROCARD**, de la section de Bruyères, et de **Pierre KREBS**, de la section de Saint-Dié.

L'association des Anciens de l'EAT nous a fait part du décès de plusieurs de leurs membres : **Jean-Luc LEPATRE**, **gendre d'Antoine MULLER, Odette GENEBRIER, Andrée BARRE** et **Madame BREJOT, épouse de Bernard BREJOT.**

L'amicale de la Guerre Électronique nous a fait part du décès de **Marie-Louise ARNAUD, épouse du Lieutenant-colonel ARNAUD.**

L'UNATRANS présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.

HISTOIRE

ET

TÉMOIGNAGES

Le Professeur émérite de l'Université de Technologie de Compiègne François ROMON[1], 3ème fils du Commandant ROMON, nous a donné un article sur son père dont le nom était familier à ceux qui ont fréquenté l'E.A.T. de Montargis (que l'Armée a définitivement quittée cet été 2009) où un amphi et une rue portent son nom. On lira ci-dessous l'épopée d'hommes qui ont consenti au sacrifice suprême pour notre pays.

La résistance du Groupement des Contrôles Radioélectriques, GCR, et du Service des Transmissions Nationales, STN, 1940-1945

De la résistance « institutionnelle », dès le lendemain de l'armistice de juin 1940, à l'engagement dans la résistance clandestine jusqu'à la victoire finale

Synthèse par François ROMON, 3ème fils du Commandant Gabriel ROMON

La résistance du GCR est reconnue, mais elle est méconnue car elle ne rentre dans aucune des catégories définies jusque là par les historiens : elle ne se rattache ni à la France libre ni aux mouvements de la résistance intérieure ; les patriotes du GCR ne sont pas non plus des « vichysto-résistants » et ils n'ont pas attendu la création de l'Organisation de Résistance de l'Armée en novembre 1942 pour combattre l'Occupant. Voici un résumé de l'épopée, extraordinaire, du GCR.

Le GCR est créé dès le lendemain de l'Armistice de juin 1940 en vue de la reprise du combat contre l'envahisseur

Dès août 1940, le général Weygand, alors ministre de la Défense Nationale, veut préserver de la démobilisation ce qui reste des unités des transmissions de l'Armée française, après la débâcle du printemps 1940. C'est ainsi que sont créés trois organismes spécialisés :
- le Service Radioélectrique de Sécurité du Territoire, SRST ;
- le Service des Études de Matériel, SEM ;
- le Groupement des Contrôles Radioélectriques, GCR.

Le SRST, installé à la Ferme de la Rapine, à Lezoux, Puy de Dôme, est dirigé par le commandant Marien LESCHI ; prenant la suite d'une partie des activités du Service Radioélectrique du Territoire, SRT, il assure les liaisons radioélectriques entre l'État-major et les postes de Commandement des huit divisions militaires que nous a concédées l'Occupant, et qui constituent l'Armée d'Armistice.
Le SEM est dirigé par le Commandant, puis colonel, Paul LABAT. Sa section d'études radio s'installe à Saint-Genis-Laval, près de Lyon et sa section d'études télégraphe et téléphone reste à Paris, camouflée au sein de la Direction de la recherche des PTT. Le SEM va poursuivre secrètement la mise au point de matériels de transmission militaire qui étaient encore en chantier lorsque la guerre a éclaté. Il va également prendre en charge la reconstitution en Zone non occupée de la Section radio de l'École Supérieure d'Électricité, en remplacement de l'École de Paris, fermée par l'Occupant.

Le GCR est créé à la demande du colonel MARTY, ancien chef du Groupement d'Écoutes et de Radiogoniométrie, GER, du Grand Quartier Général et maintenant responsable des Transmissions de la Commission d'Armistice. MARTY reprend ainsi le projet de son adjoint, le Capitaine Gabriel ROMON, mon père.
Le GCR est constitué par la réunion du GER et de services d'écoutes issus du SRT. Il est également dirigé par Paul LABAT. Il est directement rattaché au Ministère de la Défense.

Le GCR comptera pendant l'Occupation jusqu'à 400 agents en Métropole, militaires des Transmissions et spécialistes civils des écoutes radio, répartis dans le Centre d'écoutes principal, installé dans le Château des Cours à Hauterive, près de Vichy, et dans quatre centres secondaires à Francheleins dans l'Ain, Bouillargues près de Nîmes, Bordères sur l'Echez près de Tarbes et Argenton sur Creuse dans l'Indre ; tous donc dans la Zone alors dite « libre ».

[1] François ROMON, 5 Impasse Charrière 75011 Paris, Tél. 01.43.73.34.94, francois. romon@utc.

Le capitaine puis commandant Gabriel ROMON sera le directeur du centre d'Hauterive, et sera en même temps le directeur technique du GCR.

Le GCR d'Hauterive comprend également une école qui forme des opérateurs radio aptes à écouter de la télégraphie morse à très grande vitesse, et à repérer les sources d'émissions radio par goniométrie.

Le GCR est officiellement chargé d'écouter les émissions radio, militaires et civiles, nationales et internationales, pour les différents départements ministériels du Gouvernement de Pétain. Mais, officieusement, il s'agit bien de sauvegarder le potentiel d'écoutes radio de l'Armée française en vue de la reprise des hostilités contre l'envahisseur.

La création du GCR s'inscrit dans une organisation d'ensemble cohérente et réfléchie de préparation de la revanche, le Cadre Spécial Temporaire des Transmissions de l'État, le CSTTE

Dès la création des trois services, SRST, SEM et GCR, Paul LABAT, aidé par le capitaine Edmond COMBAUX de l'État-major de l'Armée d'Armistice, imagine une extraordinaire opération de camouflage qui va aboutir bientôt à la création du Cadre Spécial Temporaire des Transmissions de l'État, CSTTE, une véritable opération de résistance institutionnelle. Dans le même temps où est promulguée la loi du 7 décembre 1940 instituant le CSTTE, le général Huntziger (qui a succédé à Weygand comme ministre de la Défense Nationale) signe un accord secret avec Charles LANGE, Directeur des télécommunications des PTT, pour que les officiers des Transmissions affectés au CSTTE, bien que démobilisés, puissent continuer leur carrière militaire et soient toujours à la disposition de l'État-major.

Ce montage permet d'accueillir au sein des PTT des militaires spécialisés sans avoir à les compter dans l'Armée d'Armistice, limitée par l'Occupant à 100.000 hommes. Le commandant André MESNIER utilise ses fonctions à la Direction des Services de l'Armistice à Vichy, pour couvrir de son mieux ce camouflage de ses collègues officiers des Transmissions.

Dès février 1941, six premiers officiers des Transmissions en congé d'armistice, dont Paul LABAT, Marien LESCHI et Gabriel ROMON sont affectés au CSTTE : ces hommes figureront ainsi parmi les tous premiers membres de l'Armée secrète. Par la suite, d'autres spécialistes des Transmissions de l'armée de terre mais aussi de l'air et de la Marine seront affectés au CSTTE. Paul LABAT, qui dirige déjà le SEM et le GCR, est également le directeur du CSTTE ; il va ainsi devenir le principal organisateur de la résistance au sein des transmissions de l'Armée d'Armistice.

Le montage du CSTTE est un extraordinaire mélange de civil et de militaire : ce sont les chefs militaires qui le créent, qui décident de son organisation, qui y nomment les « officiers - ingénieurs » qui y travailleront, mais ils camouflent le tout à l'intérieur de l'Administration des PTT. Le choix du qualificatif « temporaire » dans le titre de ce montage, est à lui tout seul un programme de résistance.

Ce tour de passe-passe administratif est certainement facilité d'abord par la compétence technique des officiers des Transmissions en question, valorisable aussi bien dans des activités civiles que militaires, ensuite par le fait que les PTT sont alors une administration et enfin par la solidarité traditionnelle entre anciens des grandes écoles de la République, en l'occurrence de l'École Polytechnique. En effet, le Directeur des télécommunications des PTT, Charles LANGE, qui a couvert l'opération, est X 1919, comme Paul LABAT ; Marien LESCHI est X 1922, Edmond COMBAUX et André MESNIER sont X 1924 et Gabriel ROMON est X 1925. Tous sont également diplômés de la même section radio de l'École Supérieure d'Électricité.

Le Général MERLIN, Directeur des Transmissions, écrit en 1947[2] : *« L'idée dominante de la création du CSTTE était de constituer une réserve de personnels de choix, et de les placer dans un milieu où leurs activités techniques pourraient se développer largement afin de les trouver, perfectionnées et entraînées, le jour où l'Armée pourrait retrouver sa pleine indépendance dans une France libérée. Sans que le mot ait été prononcé, le CSTTE était dans l'esprit des LABAT, des ROMON, et des LESCHI, un des premiers chaînons de l'Armée clandestine ».*

Alors que l'activité du SRST de Marien LESCHI s'exerce ouvertement, le GCR de Paul LABAT est maintenu dans l'ombre autant que possible. Aucun texte ne fait mention de ses missions effectives. En mai 1941, le GCR

[2] Revue des Transmissions (1947, Numéro spécial, Général MERLIN), *Les Transmissions en métropole de septembre 1940 à l'Armistice de mai 1945,* août 1947

sera rattaché non plus au Ministère de la Défense Nationale, mais au Secrétariat d'État à la Communication, comme les PTT.

L'organisation de la résistance au sein des Transmissions de l'Armée d'Armistice s'étend à l'Afrique Française du Nord, AFN

Sous l'impulsion du Général Weygand, maintenant Délégué général du gouvernement et Commandant en chef en Afrique française, un GCR est créé en AFN, qui va se coordonner avec celui de la Métropole.

Avec la complicité de l'Office chérifien des PTT, à l'instar de ce qui s'est passé en Métropole, le CSTTE du Maroc est crée le 10 avril 1941. Le 17 décembre 1941 est créé, sur le même modèle, le CSTTE d'Algérie, avec l'appui de Monsieur ESCANDE, Directeur général des PTT d'Algérie ; le CSTTE de Tunisie suivra peu après.

L'ensemble des CSTTE, métropolitain et d'AFN, est placé sous la responsabilité d'un Comité de Coordination des Télécommunications Impériales, créé pour l'occasion, dans le but de rassembler et de coordonner les moyens de transmissions militaires français, tant en métropole que dans l'Empire colonial. Il est présidé par le Contre-amiral BOURRAGUE.

Le GCR mène secrètement des activités de renseignement au service de la Résistance et des Forces alliées

Très vite, sous l'impulsion de Paul LABAT et de Gabriel ROMON, le GCR mettra le matériel et les compétences d'écoute radio dont il dispose au service de la Résistance et des Forces alliées.

Il mènera en particulier les actions suivantes, déterminantes pour la libération de notre pays :

- suivi des émissions radio clandestines à destination des Alliés pour prévenir les résistants d'un éventuel repérage par la radiogoniométrie de la police allemande ; les observations faites par le GCR, transmises à Londres, seront à l'origine de l'amélioration, par les autorités alliées, des procédures de sécurisation des émissions clandestines ;
- interception des messages militaires allemands stratégiques et collecte d'informations sur les forces d'occupation, notamment l'identification et la localisation des réseaux de transmission de la Wehrmacht et de la Gestapo ;
- constitution de dépôts clandestins de matériel de transmission militaire.

Jusqu'en Novembre 1942, le GCR mènera ses activités de résistance avec l'accord tacite de l'État-major de l'Armée d'Armistice.
Le résultat des écoutes réalisées par le GCR est exploité par un prolongement clandestin de l'Etat Major de l'Armée d'Armistice installé à Lyon sous le couvert de la société Technica et par le contre-espionnage français, dirigé par Paul PAILLOLE, camouflé dans un « Service des Travaux ruraux ». Il est communiqué également au Bureau Central de Renseignement et d'Action de la France libre, et au MI6 de l'Intelligence Service, à Londres.
Lorsqu'ils sont codés avec Enigma, le décryptage des messages allemands interceptés est fait clandestinement à Uzès par le commandant BERTRAND (PC « CADIX »).
La volonté du Haut commandement de l'Armée d'Armistice de soustraire du contrôle de l'Occupant les moyens du renseignement militaire que sont les écoutes radio est manifeste ; pour autant, il n'a sans doute pas anticipé son évolution vers une résistance active, en opposition de plus en plus radicale avec la politique menée par le gouvernement de Vichy pour lequel, pourtant, il travaillait officiellement.

À partir de novembre 1942, avec la dissolution de l'Armée d'Armistice, la résistance du GCR se poursuit, mais camouflée au sein des PTT

En novembre 1942, après le débarquement allié en AFN, et avec l'occupation de la Zone « libre » par l'Armée allemande, l'Armée d'Armistice est dissoute, ses unités de transmissions également.
Mais, grâce au CSTTE, de nombreux officiers des Transmissions sont déjà camouflés en ingénieurs au sein des PTT ; ils n'ont donc pas à choisir entre accepter la démobilisation ou prendre le maquis, comme le fera, par exemple, le général Frère en créant l'Organisation de la Résistance de l'Armée, ORA, mais ils doivent adapter leurs activités de résistance à la nouvelle donne. Finie, en effet, la couverture officieuse de leur hiérarchie militaire ; ils devront maintenant prendre les risques seuls, sachant que la radio clandestine était considérée par la Gestapo comme la plus dangereuse des activités qu'elle appelait « terroristes ». Celui qui était pris n'avait pratiquement aucune chance d'échapper à la mort.

Le Général COMBAUX, Inspecteur Général des Transmissions, écrit[3] :

« C'est le plan établi par l'État-major de l'Armée et accepté par l'Administration des PTT qui a été le fondement solide de ce que j'appelle la « résistance institutionnelle » de la radiotélégraphie militaire. Dans le cadre préparé par cette « résistance institutionnelle » la résistance individuelle allait naître et se développer avec une grande force. [...] Comment ROMON, tel que je le connaissais [...] pouvait-il, au moment où nous mettions le GCR entre ses mains faire autre chose que de tourner celui-ci contre l'ennemi ? » [...]

« *Qu'un pareil camouflage ait pu réussir dans l'atmosphère trouble de Vichy et de Paris où se heurtaient et se surveillaient l'un l'autre le parti de la Résistance et celui de la Collaboration, que l'organisation entière ait pu tenir pendant près de quatre ans et qu'elle ait pu, malgré les coups qui la frappèrent, la démantelèrent de toutes parts, subsister jusqu'à la Libération sans dévier de son esprit et de son rôle, voilà qui paraît tenir du miracle. Or de miracle, il n'y en eut point, en dehors de l'extraordinaire et admirable réseau de volontés qui s'était librement formé pour soutenir d'abord et défendre ensuite l'œuvre entreprise. Et trop nombreux pour les citer sans risquer d'en omettre, furent ceux qui, militaires ou civils, de haut rang ou de bas emploi, poussèrent jusqu'au sacrifice leur dévouement à la Patrie. Grâce à eux, même aux heures les plus sombres, la télégraphie militaire n'a jamais interrompu son silencieux dialogue avec la victoire* ».

Contrairement au SRST et au SEM, le GCR est maintenu par l'Occupant mais sa mission est réduite aux écoutes de presse et aux écoutes commerciales. En avril 1943, Paul LABAT et Gabriel ROMON sont mutés à la Direction des PTT à Paris. Il s'agit d'essayer de protéger ces officiers, trop compromis, en les éloignant du GCR, qui est maintenant constamment surveillé par la Gestapo. Peine perdue : ils vont, au contraire, s'impliquer de plus en plus dans des mouvements et des réseaux clandestins. Paul LABAT s'engagera dans le Réseau Kléber et le Réseau Gallia. Gabriel ROMON va prendre le commandement des transmissions de l'Armée Secrète. Il participera, avec le Réseau Noyautage de l'Administration Publique, le NAP, au sabotage des lignes PTT utilisés par la Wehrmacht.

Pour le GCR d'AFN, le débarquement des Alliés a des conséquences inverses de celles qu'il a eues pour le GCR métropolitain. Le Gouvernement Provisoire de la République Française qui s'installe à Alger a grand besoin d'être informé de la situation dans le Monde ; il demande que des moyens supplémentaires soient consacrés par le GCR à l'enregistrement des émissions radio de la presse internationale. L'occupation de la Zone sud entraîne par ailleurs le repli sur l'AFN des responsables des services de renseignement de l'Armée d'Armistice dissoute et il existe donc maintenant sur place, à Alger, des spécialistes en mesure d'orienter et d'exploiter les écoutes. Enfin, le GCR d'AFN est mis en contact directement et officiellement avec le Signal Intelligence Service, l'équivalent américain du GCR, qui est responsable des écoutes radio pour le Commandement allié en AFN.

En juin 1943 de nombreux opérateurs radios du GCR choisissent la clandestinité en gardant des complicités au sein de l'organisme officiel toléré par l'Occupant.

En juin 1943, mon père crée le Service des Transmissions Nationales, STN, en recrutant et en formant des opérateurs radio, dont beaucoup seront issus du GCR ; il les met à la disposition du célèbre Réseau de renseignements Alliance. Seront ainsi ouvertes plusieurs centrales d'écoute entièrement clandestines, indépendantes du GCR, dont celle de la rue Nollet à Paris 17ème, et celle du Vigan dans le Gard.

Le STN se fixe comme objectifs de fournir aux alliés le maximum de renseignements sur l'armée d'Occupation et de mettre sur pied, sitôt le débarquement, un réseau de transmissions pour les armées alliées. Le STN fournit également un bulletin quotidien d'informations sur les forces d'Occupation au Conseil National de la Résistance, CNR, de Jean Moulin.
Plusieurs agents restés au GCR communiquent secrètement à leurs anciens collègues passés dans la clandestinité du STN les informations qu'ils ont collectées et que ceux-ci transmettront aux commandements de la Résistance et des Forces alliées.

[3] Lettre au général Jean GUERIN, 8 avril 1969, Archives Général AUGIER, 1969/04/08, pp. 2-3. Revue des Transmissions (1957, n° 75, COMBAUX), *Histoire des Transmissions,* novembre-décembre 1957, pp. 35-58

Grâce au STN, l'activité secrète du GCR va ainsi se poursuivre pendant plus d'un an après l'invasion de la Zone sud. Mais elle sera brutalement interrompue en décembre 1943 par l'arrestation du Commandant ROMON et de ses principaux agents.

Dès 1943, la Gestapo traque sans relâche les membres du GCR rentrés dans la clandestinité, les centres secondaires du GCR sont démantelés en mai 1944

En 1943, la répression nazie s'intensifie, la Milice de Pétain se déchaîne. André CHAPUIS, ancien du centre du GCR d'Argenton sur Creuse et Armand BOUVIER, ancien du centre de Francheleins, tous deux passés dans la clandestinité, sont arrêtés en juin 1943. Jean PORTENART, André CHANSON et Maurice RIVET, anciens du GCR d'Hauterive, René LEBRE du GCR de Bouillargues sont arrêtés en septembre 1943; Hugues MONCLIN du GCR d'Argenton sur Creuse et Alfred DUGAS, membre du STN, en novembre 1943.

Le 12 décembre 1943, la Gestapo vient frapper à la porte du domicile du commandant ROMON, Route de Thiers à Saint-Yorre, commune voisine de celle d'Hauterive. Mon père est effectivement là, venu de Paris passer le dimanche en famille. Mes frères ont alors onze et dix ans ; moi je suis dans mon berceau, je n'ai que trois mois. Les gestapistes emmènent Gabriel ROMON : nous ne le reverrons plus jamais. Ma mère, aidée de mon frère Philippe, parvient à donner l'alerte dans la nuit. Certains réussissent à s'enfuir, dont le lieutenant ZECHT et le sergent ROBERT qui vont rejoindre le maquis. Mais, le lendemain même, le capitaine COLLARD, l'ingénieur GAILHAC, le responsable des services administratifs QUESNEL, le mécanicien chef LEYSER, le chef de section ROCHART sont arrêtés au Château des Cours ; ils seront tous déportés. Le GCR d'Hauterive est complètement décapité.
La traque continue avec l'arrestation de Robert CAUSSAIN, ancien du centre de Bouillargues en février 1944. Mais c'est en mars 1944 que les coups portés par la Gestapo seront les plus nombreux : Émile GLEVAREC ancien du GCR de Bordères et Roger DELILLE, membre du STN, sont arrêtés en pleine activité de communication vers Londres à la centrale clandestine du STN de la rue Nollet à Paris. Dans le même mois de mars 1944, la Gestapo, aidée de la Milice de Pétain, procède à de nouvelles arrestations au sein même des centres du GCR : Jacques JAFFRY, Oscar HOSCH et Joseph SINGER sont arrêtés à Vichy et à Hauterive ; René METRAT, le chef du centre, est arrêté à Bouillargues.

Le 28 mars 1944, c'est au tour du colonel LABAT d'être arrêté à Paris et le 4 avril 1944, c'est à celui du lieutenant BERMAN du GCR d'Hauterive, également à Paris. Le Secrétaire de la Mairie d'Hauterive, Auguste DOUARRE, qui avait établi de faux documents d'identité aux deux alsaciens du GCR, Oscar HOSCH et Joseph SINGER, est arrêté lui aussi, II mourra en déportation.
La Gestapo poursuivra les résistants du GCR jusqu'aux derniers instants de l'Occupation. Ainsi, Louis LETAILLEUR du GCR d'Argenton sur Creuse et Roger FOIX du centre d'Hauterive seront arrêtés en avril et mai 1944. André MESNIER de la Direction des Services de l'Armistice est arrêté en mai 1944. François FLEURET sera arrêté, lui, au début de l'été 1944.
Enfin, Louis LOUYS du GCR de Bordères sera arrêté en juillet 1944, quelques semaines seulement avant la libération de Paris.
Les centres secondaires du GCR seront fermés par l'Occupant en mai 1944. Le centre d'Hauterive ne subsistera que pour quelques missions d'écoutes civiles ; l'école des radios d'Hauterive continuera également ses activités.

Au total la Gestapo aura arrêté vingt sept agents ou stagiaire du GCR et du STN.

Août 1944 : le STN participe à la Libération de Paris

Les membres du STN rescapés participent à l'occupation de Radio-Paris avec les insurgés de la Capitale ; ce sont eux qui remettent en marche les équipements qui vont permettre la diffusion des messages de la Résistance et des informations sur l'avancée de la 2ème DB. Ils y installent également un centre d'écoutes des émissions radio des forces allemandes pour le plus grand bénéfice des armées alliées.

En septembre 1944, le GCR est reconstitué à Paris et à la Forteresse du Mont Valérien ; en 1946 il est intégré au contre-espionnage national

Le 4 septembre 1944, le général MERLIN, commandant des Transmissions en AFN, arrive à Paris en provenance d'Alger, il est nommé commandant en chef des Transmissions. L'une de ses premières décisions est de remettre sur pied le GCR, qui est alors intégré à la Direction Générale des Services Spéciaux, DGSS, regroupant les services de renseignement de la France Libre de Londres et ceux de l'Armée d'Afrique d'Alger.

Le 6 novembre 1944, la DGSS devient la Direction Générale des Études et de la Recherche, DGER ; elle est rattachée au Gouvernement Provisoire de la République Française.

Le 8 mai 1945 est créé le Centre National d'Études des Télécommunications, CNET, rattaché au Ministère des PTT. Cet organisme, qui va bientôt devenir le très important centre de R&D de l'opérateur national France Télécom, a été conçu dans la Résistance. Les services spécialisés des Transmissions créés sous l'Occupation contribuent largement à sa mise sur pied en détachant dans ses laboratoires d'études leurs meilleurs techniciens.

Le GCR va être l'organisme relevant des Transmissions qui va se reconstituer le plus rapidement et atteindre un développement que nul n'avait pu prévoir.

La Direction du GCR est installée à la Caserne de Latour-Maubourg à Paris ; son Centre principal est à la Forteresse du Mont Valérien, qu'il occupe en totalité. Des centres secondaires fonctionnent à Strasbourg, Ajaccio, Rennes, Bordeaux et Marseille. Dix postes radiogoniométriques sont par ailleurs installés sur l'ensemble du territoire national. Une école d'opérateurs fonctionne en externat au Mont Valérien, avec 200 élèves, tandis que l'école d'Hauterive continue à fonctionner en internat.

En novembre 1945, moins d'un an après son installation à Paris, le GCR assure chaque jour l'écoute de 600 émissions de radiophonie en 36 langues, de 30 émissions de radiotélégraphie en 10 langues, et de 92 émissions de trafic privé ; il emploie alors 4.000 agents en France et dans le Monde, soit dix fois ce dont il disposait lors de sa création, sous l'Occupation.

Le GCR est devenu un atout majeur de la France dans la guerre électronique.

En janvier 1946 la DGER devient le Service de Documentation Extérieure et de Contre-espionnage, SDECE.

Le 4 avril 1984, le SDECE devient l'actuelle Direction Générale de la Sûreté Extérieure, DGSE.

L'histoire terrible et exemplaire du GCR et du STN

Sur les vingt sept agents du GCR et du STN arrêtés, seul Claude BERMAN réussira à s'échapper du train qui l'emmène vers la déportation ; il participera ainsi à la libération de Reims avec l'Armée de Patton, puis à l'installation du nouveau GCR de la Libération à la Forteresse du Mont Valérien.

Sur les vingt six déportés en Allemagne, dix huit ne reviendront pas des prisons ou des camps.

Gabriel ROMON sera fusillé à Heilbronn en Allemagne, le 21 août 1944 ; il avait 39 ans. 23 autres membres du Réseau Alliance seront fusillés avec lui, dont René LEBRE, radio du GCR et Jean PORTENART, radio du STN ; ils avaient 23 et 26 ans. Oscar HOSCH, Joseph SINGER, René METRAT, André CHAPUIS, Louis LETAILLEUR, Maurice RIVET, Robert CAUSSAIN, François FLEURET, tous agents du GCR, ainsi que Alfred DUGAS, Hugues MONCLIN et André CHANSON, membres du STN, seront assassinés dans leurs prisons alors qu'ils étaient encore en attente de jugement, ou mourront dans l'enfer des camps de concentration nazis. François FLEURET a 20 ans lorsqu'il disparaît le 10 mars 1945 au camp de Neuengamme ; il sera ainsi le plus jeune des martyrs du GCR et du STN.

Quant à Paul LABAT, leur chef à tous, il sera emmené au sinistre camp de Natzwiller-Struthof. Il ne lui sera même pas accordé de faire face à sa propre mort : c'est d'une balle dans la nuque qu'il sera abattu, comme un chien, le premier septembre 1944. Il avait 44 ans. Les nazis jetteront ensuite son corps au feu avec ceux de dizaines d'autres prisonniers exterminés de la même façon, dont 2 agents du GCR, Émile GLEVAREC et Louis LOUYS et un radio du STN, Roger DELILLE, tous trois membres également du Réseau Alliance. Ils étaient âgés respectivement de 25, 31 et 27 ans.

Raymond ROBERT sera tué au combat lors d'un engagement de son maquis le 27 mars 1944 à Quissac dans le Gard ; il avait 42 ans. René ZECHT, tombé dans une embuscade tendue à son maquis, sera fusillé à Villeneuve sur Ain le 13 juin 1944 ; il avait 41 ans.

C'est donc 20 agents du GCR et du STN qui auront trouvé la mort dans la Résistance, sur un total de 56 Morts pour la France que déplorera l'ensemble de l'Arme des Transmissions à la Libération : c'est ce qui fait du GCR l'organisme des Transmissions qui aura été, de très loin, le plus touché par la répression nazie. Le SRST et le SEM seront également durement frappés. Marien LESCHI sera libéré du camp de Dora, mais beaucoup d'autres ne survivront pas, tel André MESNIER qui mourra à Dachau ; il avait 40 ans.

L'histoire terrible et exemplaire du GCR nous rappelle qu'il y a eu dans notre pays d'autres résistances aux nazis que celles de la France Libre et des FTP. Il s'est trouvé, notamment, des soldats de l'Armée française battue et des opérateurs radio civils qui n'ont pas cessé une minute de préparer la libération de la Patrie. Ils ont résisté dès le premier jour de l'Occupation, là où ils se trouvaient, avec les moyens qu'ils ont pu se procurer.

Dans son bureau de directeur du Centre d'Hauterive, de 1940 à 1943, mon père avait affiché ce vers d'Edmond Rostand : « C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ».

Tout au long de cette interminable nuit de l'occupation nazie, ces résistants ont voulu en effet croire au retour de la liberté et sa lumière a bien finalement illuminé toutes les villes et tous les villages de France après les débarquements de Normandie et de Provence.

Beaucoup l'ont payé de leur vie.

Un devoir de mémoire encore balbutiant 65 ans après

Une cérémonie à la mémoire des résistants du GCR s'est déroulée le 25 juin 2007 en présence du Sous-préfet de Vichy, avec la pose d'une Plaque commémorative sur le fronton du Château des cours, siège du GCR sous l'Occupation.
Une cérémonie à la mémoire du Commandant Gabriel ROMON s'est déroulée le 12 décembre 2008, avec la pose d'une plaque commémorative devant le 86 route de Thiers à Saint-Yorre, là où il résidait avec sa famille sous l'Occupation, et où la Gestapo est venue l'arrêter, à cette même date, 65 ans auparavant.

Beaucoup s'étonneront qu'il ait fallu attendre plus de 62 ans après la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie pour que soit organisée la première de ces cérémonies commémoratives. Le journal La Montagne titrait, en effet, l'article qu'il consacrait à la cérémonie du 25 juin 2007 à Hauterive : « Le devoir de mémoire enfin gravé ».
Des commémorations avaient cependant déjà eu lieu. Un an tout juste après la capitulation nazie, le 12 mai 1946, Victor GERBEAU, maire de Saint-Yorre, a rebaptisé l'une des principales artères de la ville, rue du Commandant ROMON.
De même, c'est dès le 25 juin 1946 que la municipalité de Montargis, dans le Loiret, décida de rebaptiser la route Chrétiennette en avenue des Colonels MESNIER et ROMON.
En 1947, les anciens du Réseau Alliance éditent un livre mémorial en souvenir de leurs compagnons Morts pour la France, dont de nombreux membres du GCR et du STN.
Une stèle à la mémoire de René LEBRE a été dressée près de Bouillargues, et une autre, en l'honneur de Louis LETAILLEUR, à Boulogne sur mer.

Une plaque commémorative des 56 martyrs de la Résistance des Transmissions, dont 19 agents du GCR et du STN, a été apposée à l'Hôtel National des Invalides lors de la Prise d'Armes du 9 novembre 1947. Cette plaque se trouve maintenant au Musée du 8ème Régiment de Transmissions, à la Forteresse du Mont Valérien.
Le 18 mars 1948, le Général Koenig, Commandant en chef de l'Armée française en Allemagne, a inauguré le Centre des Transmissions de Mayence, baptisé « Centre Lieutenant-colonel ROMON ».

En 1998, l'Association X-Résistance réalise la première des expositions itinérantes « Les polytechniciens dans la Résistance » qui voyage encore aujourd'hui à travers toute la France. Les polytechniciens du GCR y sont évoqués à a fois en tant qu'officiers de l'Armée d'activé passés à la Résistance et en tant qu'ingénieurs faisant de la résistance au sein des PTT.

Mais en dehors de ces lieux où ils ont vécu et de ces cercles auxquels ils appartenaient, qui se souvient encore des résistants du GCR et du STN ? Pourquoi a-t-il fallu attendre mars 2008 pour que les noms de Paul LABAT et de Gabriel ROMON apparaissent dans un magazine grand public, avec l'article que l'historien Remi KAUFFER a consacré dans Historia à « cette forme particulière de la résistance, infiltrée dans les rouages de Vichy »?

L'épopée, extraordinaire, du GCR est ignorée. Dans la conscience collective française, la Résistance reste représentée quasi exclusivement par la France libre d'un côté et par les maquisards FTP de l'autre. Pourtant, le GCR et le STN sont bien un exemple d'une résistance institutionnelle qui s'est constituée au sein de l'Armée dès le lendemain de l'Armistice de juin 1940 (il y en a eu d'autres) et qui a donné naissance, ensuite, à un réseau de résistance clandestin.

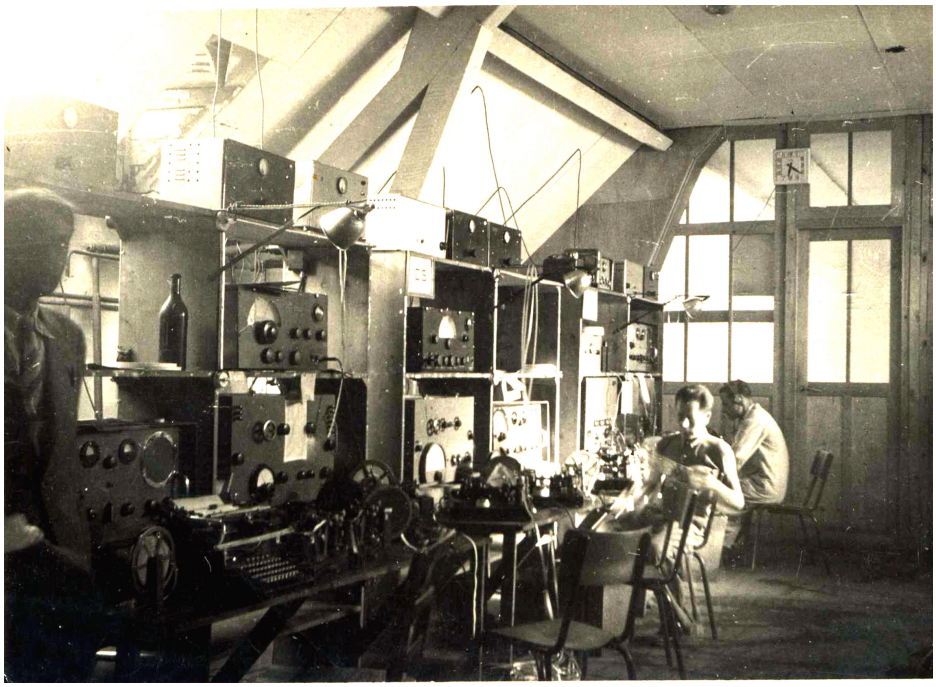
François ROMON, septembre – décembre 2009



Le commandant Paul LABAT à Geaune (Landes) le 14 juillet 1940, au lendemain de l'armistice [*La liaison des Transmissions (1969*), Septembre-octobre 1969, n° 59]



Le capitaine Gabriel ROMON au 38ème RG à Montargis (Loiret) en 1939
[Archives Famille ROMON]



Les écoutes au GCR d'Hauterive (Allier) en 1941
[Archives Roger RICHARD]



Les écoutes au GCR de Bouillargues (Gard) en 1944
[Archives Roger ORDAN]

PRÉSIDENT	ASSOCIATION OU AMICALE	ADRESSE	CODE POSTAL/VILLE	TÉLÉPHONE
DESILLE Pierre MAJ	Amicale des Anciens des Écoles de Transmissions	17 Rue des Tertres	35690 ACIGNÉ	02 99 62 50 43
APPENZOAR Jean Luc	Amicale régimentaire du 40ème RT	Quartier Jeanne d'Arc-BP 70328	57120 THIONVILLE Cedex	03 82 88 81 28
BERNARD Jean Marie CE	Le Lien des Télécoms	44 Rue Merle	93440 DUGNY	01 56 28 85 70
BIBAL Philippe COL	Association des OR des TRANS de la Région Parisienne	40 rue Albert Thomas	75010 PARIS	01 42 08 03 71
BIBAUD Jean CDT	Assoc. Nationale Air des Télécoms et du Contrôle aérien	24 Rue du Monard	17600 SAUJLON	06 62 80 46 09
BOUTRY Christian SGC	Association SOR des TRANS de l'Ile de France	CFNP - 7 Rue de Chartres	92200 NEUILLY SUR SEINE	01 41 43 25 10
BREUILLER Bernard ADC	Association des Transmissions de la Région de Paris	BP 221 - 20 avenue Maréchal Foch	43006 LE PUY EN VELAY	04 71 02 61 62
BRULPORT Alain	Amicale régimentaire du 54° RT	Quartier Estienne	57500 HAGUENAU	
CARPENTIER Michel	Anciens de la Radio et de l'Électronique	23 bis Rue du Coteau	92370CHAVILLE	01 47 50 33 04
CHEMIN Alain	Amicale du Fort de Bicêtre	Fort de Bicêtre - BP 7	94271 LE KREMLIN BIICETRE	01 56 20 94 78
CHRISTOL Odile ADC	Amicale des Transmetteurs du Languedoc Roussillon	POSKARCHES -215 rue de Belfort	34200 SETE	06 67 29 23 98
DARBELET Daniel LCL	Amicale d'Auvergne du Génie et des Transmissions	382 Boulevard J.B. Bargoin	63270 VIC LE COMTE	04 73 69 05 95
DARRIET Raoul CBA	Amicale des Transmissions de la Cote d'Azur	730 Chemin de Ste Hélène	06390 CONTES	04 93 79 23 15
DEDIEU Jean François LCL	Association des Transmetteurs d'Alsace	1 Rue du Charme	67300 SCHILTIGHEIM	03 88 18 89 43
DESVIGNES Jean-Louis GDI	Assoc. des Réservistes du Chiffre et de la Sécurité de l'Info.	39 Rue Lekain	78600 MAISONS-LAFITTE	
DOIREAU Jacques GAL	Amicale de la Guerre Électronique de l'Armée de Terre	83 Boulevard Champion	17200 ROYAN	05 46 38 28 95
DUBOC Robert ADC	Amicale Vosgienne des Anciens des Transmissions	37 Rue Cote Champion	88000 EPINAL	03 29 35 35 74
DUPLOUY Jean-Pierre	Association des Anciens de l'ESOAT			
FERRY Georges LTN	Amicale des Transmissions de Lorraine	6 Rue Clément Ader	54420 SAULXURES LES NANCY	03 83 21 23 85
FIN Serge	Amicale des Anciens du 41° RT	173 Rue de Richemont	60730 LA CHAPELLE ST PIERRE	03 44 08 39 54
FREIBURGER Roland	Association des Anciens du 152° BT	168 Route de Belfort	68200 MULHOUSE	06 08 86 75 25
FROMY André CBA	Association des Transmissions Gouvernementales	2 Mail de la Justice	94440 MAROLLES EN BRIE	01 45 99 12 95
GRAMMONT Jean Paul LCL	Amicale des Anciens du 18°RT	460 Rue de Sous les Roches	88180 ARCHETTES	03 29 83 95 82
HAMELOT Jean Luc	Amicale des Anciens du 38°RT	27 Rue des Mimosas	53970 L'HUISSERIE	
JAUFFRET Jean COL	Amicale des Transmetteurs de Provence	10 Traverse Jourdan	13010 MARSEILLE	04 91 79 88 01
JENNEQUIN Philippe COL	Amicale des Anciens de la 785° CGE	3 Rue du Roquet	35510 CESSON SEVIGNÉ	02 99 78 82 95
JOULAIN Murielle TMD CS	Amicale du 43ème BT	BP N°95429	45052 ORLÉANS CEDEX 1	
KAPP René ADC	Amicale du 54ème RT	Quartier Estienne	57500 HAGUENAU CEDEX	03 88 06 86 99
KUPCZAK Daniel CNE	Association des Transmetteurs du Nord de la France	25 Rue Delemotte	59790 RONCHIN	03 20 53 88 48
LECLERE Jacques COL	Association des Anciens de l'EAT	7 Rue Frédéric Mistral	45700 VILLEMANDEUR	02 38 93 78 44
LEFILOUS Jean	Groupement des Anciens de la 714° CT	Rue du Roudour	22140 BEGARD	02 96 45 23 59
LEQUAI Jean Marie GAL	Association pour la Promotion de l'Arme des TRS	50 Rue des Noés	35510 CESON SEVIGNÉ	LR
MAILLET Honoré	Assoc. Anciens du 45°RT et TRANS Drôme Ardèche	21 Rue Bela Bartok	26200 MONTELIMAR	08 70 26 53 52
MANTZER Daniel LTN	Association des Transmetteurs de l'Essonne	5 Rue du Clos du Pileu	91120 PALAISEAU	01 60 14 41 98
NAEGELIN Jean LCL	Amicale des Anciens du 28°RT	1951 Route d'Orléans	45410 SANDILLON	02 38 41 09 97
PAQUIN Claude	Assoc. Anciens du Génie et des TRANS de la Meuse	4 Allée de Varinot	55430 BELLEVILLE SUR MEUSE	06 39 83 95 82
PERRIN Simon ADC	Amicale des Anciens Musiciens du 18°RT	51 Rue du Pont de Cheneau	88200 ST ETIENNE LES REMIREMONT	03 29 62 34 43
RAVELINGHIEN Etienne	Amicale des Transmissions des Cies 101/102	Résidence Carnot- 49 rue Carnot	59200 TOURCOING	03 20 26 52 12
SANON Jean-Pierre	Amicale du 40ème RT	Quartier Jeanna d'Arc BP 70328	57120 THIONVILLE CEDEX	03 82 88 40 43
VILLARS Gilbert COL	Amicale des Anciens du 53	47 Rue de la Gare	54360 DAMELEVIÈRES	03 83 75 80 65

Bureau U.NA.TRANS

Fonction	Nom et Prénom	Adresse	Code Postal et Ville	Téléphone	Courriel
Président national	FRECHER Daniel GAL	7, rue des Grands Bouleaux	95800 COURDIMANCHE	01 34 46 03 77	frecher_dan@orange.fr
Pdt d'honneur	VIROT Maurice GCA	15, chemin de Paris	78650 BEYNES	01 34 89 20 74	maurice.virot@libertysurf.fr
Pdt d'honneur	BOUTHILLIER Claude COL	8, avenue de Celle	92360 MEUDON LA FORET	01 46 30 83 11	bouthillier.claude@neuf.fr
Délégué général	HUG Jacques COL	15, rue de l'Orme Sec	92240 L'HAY-LES-ROSES	01 49 73 06 63	jafrabru@orange.fr
Président-adjoint (Officiers) :	LAFONTA Roger LCL	5, place du Président Mithouard	75007 PARIS	01 47 34 41 29	roger.lafonta@aliceadsl.fr
Président-adjoint (Sous-officiers) :	BREUILLER Bernard ADC	BP 221 - 20, Bd Maréchal Foch	43006 LE PUY EN VELAY	04 72 02 61 62	
Secrétaire général	LE NORCY Jean LTN	15, avenue Thierry	92410 VILLE D'AVRAY	01 47 50 05 31	selymo@orange.fr
Sec gal adjointe	ROLLIN Jeannine Mme	Les Marronniers-37B, av Miss Cavell	94100 SAINT MAUR	01 48 89 48 93	rollin.jeannine@orange.fr
Trésorier	THOMAS Michel LCL	19, clos des Sablons	77000 VAUX-LE-PENIL	01 64 09 43 34	
Trésorier adjoint	BOUTRY Christian SGC	CFNP - 7, rue de Chartres	92200 NEUILLY SUR SEINE	01 41 43 25 10	
Porte drapeau	BEGUIN Francis LTN	104, rue Xavier de Maistre	92500 RUEIL MALMAISON	01 47 51 66 39	francis.beguin@orange.fr
Historien	CONGOST Michel CBA	32, rue Boileau	78140 VÉLIZY VILLACOUBLAY	01 39 46 10 58	
Chargés de mission	BIBAL Philippe COL	40, rue Albert Thomas	75010 PARIS	01 42 08 03 71	philippe.bibal@laposte.net
	FROMY André CBA	2, Mail de la Justice	94440 MAROLLES EN BRIE	01 45 99 12 95	andre.fromy@wanadoo.fr
	POLAIRE Joel CBA	3, avenue du 8 mai 1945	91100 VILLABE	01 60 86 18 48	j.polaire@free.fr
Infographe	POIROT Danielle	33 Rue de la Justice	91230 MONTGERON	01 69 40 24 92	danielle.poirot@free.fr